

# 1978-2018

## 40 ans de critique économique

### SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| <b>Édito : Le Gresea, un espace de la critique libérée</b><br><i>Bruno Bauraind</i>                       | 1  |
| <b>La filière de production comme méthode de compréhension du monde</b><br><i>Bruno Bauraind</i>          | 2  |
| <b>Le Sud n'existe pas ?</b><br><i>Bruno Bauraind</i>   | 8  |
| <b>Du condottiere à Blackrock: la prédation financière</b><br><i>René De Schutter (†) et Henri Houben</i> | 13 |
| <b>L'emploi est-il toujours vecteur de droits ?</b><br><i>Bruno Bauraind</i>                              | 24 |



# Le Gresea, un espace de la critique libérée

**« 40 ans d'histoire tenace, contre vents et marées, d'une association de service aux autres, avec des équipages successifs multiples qui ont fait sa richesse et sa durée. Une association dont la tâche a été et est de construire et donner une intelligence collective sur les changements et bouleversements que traverse le monde. »**

Bruno Carton, ex secrétaire général du Gresea, 1988-1991

1978. Alors qu'Israël envahit le Liban Sud, que naît Lucie Brown, le premier bébé éprouvette, et que la Chine s'ouvre à l'économie de marché, quelques militants belges se réunissent, un peu à la marge des organisations traditionnelles du mouvement social. C'est dans ce contexte que le Gresea voit le jour. Quelque part entre le formel et l'informel. Quelque part entre réalisme – les faits parlent d'eux-mêmes – et surréalisme – il pleut dans les locaux<sup>1</sup>.

2018. Alors que la « démocratie » belge teste le gouvernement minoritaire, non légitime, non souverain, non élu (j'arrête là...), au Gresea, les toilettes hommes se sont fendues, mais il ne pleut plus dans les locaux.

Entre les fins de mois parfois difficiles, les locaux un peu exigus, les débats politiques sans fin (et les files aux toilettes donc...), travailler au Gresea n'est pas toujours une sinécure. Cela ne l'a jamais été. Pourtant, lorsqu'on parcourt le monde sur sa face progressiste, on prend conscience que rares sont les « espaces de la critique libérée ». Des endroits de réflexion sur le monde où l'analyse n'est pas démesurément (restons lucides) influencée par le dogme dominant de l'efficacité, les préjugés et lieux communs, le poids des organisations, la comptabilité des « clics facebookiens » ou le *reporting* incessant des activités qui n'a finalement pour seul but que d'entraîner la réalisation « desdites » activités.

Le Gresea est un centre de recherche et de formation au service des organisations du mouvement social et, plus simplement, des gens en lutte contre les inégalités économiques et sociales. Le Gresea, c'est aussi une tentative constante de lier l'analyse, la compréhension du monde et la pratique de la transformation sociale. C'est un exercice compliqué : comment prendre du recul sur le réel tout en s'efforçant de le transformer ? En d'autres termes, comment être un.e chercheur.euse engagé.e ?

C'est pourtant avec une équipe de « chercheur.s.euses engagé.s.es » que le Gresea travaille

1. Si le Gresea est né formellement en 1978, ses racines se trouvent au Chili en 1973. C'est à partir de l'expérience *Alliende* que René De Schutter et Pierre Galand ont voulu faire du Sud un sujet d'éducation populaire.

aujourd'hui à l'alphabétisation économique ([www.gresea.be](http://www.gresea.be)) ; à la construction d'un observatoire critique des multinationales ([www.mirador-multinationales.be](http://www.mirador-multinationales.be)); qu'il coordonne un réseau de chercheurs.euses hétérodoxes ([www.econospheres.be](http://www.econospheres.be)) et un réseau militant européen ([www.altersummit.org](http://www.altersummit.org)).

Reste à dire « merci » à toutes celles et ceux – secrétaires, chercheuses, chercheurs, comptables, graphistes, informaticiens, documentalistes, administrateurs, administratrices, ou simples compagnons de route – qui, depuis 40 ans, ont rendu cette liberté possible. Et ce, malgré l'inadaptation du Gresea à la norme actuelle qui voudrait que chaque association rentre dans un tiroir avec en front de bannière une identité clairement définie.

Quarante ans plus tard, nous n'avons toujours pas une réponse très précise à la question « qui sommes-nous ? ». Et c'est sans doute la raison pour laquelle le Gresea est toujours là. Un « espace de la critique libérée » s'accorde mal avec des frontières disciplinaires, un type d'organisation, une stratégie prédéfinie. 40 ans après sa fondation, l'identité du Gresea se situe toujours quelque part entre la plume des chercheurs.euses et le cambouis des luttes sociales teintées de jaune depuis quelques semaines<sup>2</sup>. Et, finalement, pourquoi pas ?

\*\*\*\*\*

Quarante ans obligent, ce Gresea Échos est spécial. Chaque article qui le compose repose sur des sources « maisons ». C'est un exercice de synthèse historique, fatalement non exhaustif. Il y sera tout d'abord question des filières de production et des firmes multinationales qui, depuis 40 ans et une feuille de cigarette, sont au cœur des travaux du Gresea. Le concept de « développement » est ensuite questionné comme il l'a été durant toute l'histoire du Gresea. L'article suivant aborde la prédation financière, caractéristique dominante du dernier cycle de mondialisation. Enfin, le dernier article interroge le fondement de nos économies : le travail.

Bruno Bauraind

2. Suite à la hausse des taxes sur le carburant, un mouvement social est apparu le 17 novembre en France et s'est très vite diffusé en Belgique. Appelé les « gilets jaunes » (GJ) - en référence au gilet qu'ils arborent pour bloquer les ronds-points et les raffineries, les GJ ont très vite élargi leurs revendications économiques et sociales à - entre autres - la hausse du pouvoir d'achat et la réinstitution de l'impôt sur les grandes fortunes (ISF), mais aussi à d'importantes réformes institutionnelles (assemblées populaires, droit d'initiative citoyenne). Pour un aperçu des premières réactions sur ce mouvement inédit, voir [https://www.syllepse.net/syllepse\\_images/gilets-jaunes--des-cles-pour-comprendre.pdf](https://www.syllepse.net/syllepse_images/gilets-jaunes--des-cles-pour-comprendre.pdf)

# La filière de production comme méthode de compréhension du monde

Bruno Bauraind, Gresea

**À** la fin des années 1970, alors que le Gresea se cherche encore un endroit pour mener ses activités et même un nom définitif, il s'est déjà donné une problématique générale et une méthode d'analyse. Dans la brochure publiée lors des 25 ans du Gresea, Érik Rydberg revient sur cette approche spécifique de la mondialisation : « C'est par l'approche filière en effet, présente dès ses premiers pas, que le Gresea va se faire connaître et bâtir son renom. C'est la « méthode Gresea » : dévoiler, mettre à nu scientifiquement la chaîne des mécanismes d'exploitation de l'homme dans une filière de production donnée » (E. Rydberg, *Un quart de siècle 1978-2004, Gresea, 2004*). En 40 ans, ces filières de production et l'entreprise transnationale qui les domine ont évidemment beaucoup évolué. Mais, aujourd'hui comme hier, cette approche particulière reste une marque de fabrique...

## La cigarette comme origine

En octobre 1978, le Gresea publiait une « *Analyse du système productif mondial du tabac, en vue de dégager les possibilités d'y instaurer un Nouvel Ordre Economique International* ». Cette première étude sera suivie quelques mois plus tard de la description de quatre multinationales du tabac : R.J Reynolds, Philip Morris, British-American Tobacco et Rupert-Rothmans.

Cette « cartographie de l'empire du tabac » est tout d'abord éclairante du point de vue de la « méthode Gresea ». En partant de la description fine d'un système productif, les auteurs dévoilent les caractéristiques de la stratégie de domination des entreprises multinationales du secteur et les conséquences de celles-ci pour les économies des pays en voie de développement, appellation consacrée à l'époque.

Sur le fond, cette étude est assez novatrice pour l'époque tant elle met déjà en lumière la fragmentation des filières de production et ses conséquences sur les travailleurs et les États : « Situées au centre de la filière de production, les sociétés multinationales vont se battre sur trois fronts : en amont vers les approvisionneurs en brut (les fournisseurs) ; en aval vers les consommateurs et vers les États (considérés comme préleveurs de taxes) et, horizontalement, entre elles et vis-à-vis de leurs travailleurs »<sup>1</sup>. Concernant les travailleurs, les auteurs expliquent : « *Toute stratégie de domination des sources*

*d'approvisionnement en tabac brut tend toujours à atomiser les fournisseurs, à faire reporter sur eux, ou en tout cas sur d'autres, le maximum des coûts d'approvisionnement.* ». Et pour imposer leurs conditions aux fournisseurs, il faut que chacun « *soit convaincu qu'il n'est pas un fournisseur indispensable ; qu'il est dans l'impossibilité de comparer les prix proposés par l'EM et, qu'il soit « engagé » par des investissements coûteux* »<sup>2</sup>.

À l'époque, les analyses sur l'entreprise multinationale sont encore très influencées par la grande entreprise intégrée<sup>3</sup>. Comme le montre l'étude sur le tabac, cette vision de l'entreprise structurée autour de grands centres de production est déjà largement occidentalocentrée. Dans certains secteurs, le tabac dans ce cas-ci, les pays producteurs du Sud connaissent, avant ceux du Nord, une fragmentation extrême de leur système productif. La question de la sous-traitance et la mise en concurrence de ces petites unités de production par un centre de décision transnational est formulée dans cette étude comme un élément du pouvoir des multinationales. Une stratégie qui, à partir des années 1980 et 1990, va largement être appliquée aux économies du Nord.

## Le cuivre et l'échange inégal

L'échange inégal entre les pays du Tiers-monde, spécialisés dès leur « indépendance » comme pourvoyeurs de matières premières, et les pays du Nord qui produisent des biens manufacturés à partir de ces matières premières, a toujours été une

1. Gresea, *Analyse du système productif mondial du tabac, en vue de dégager les possibilités d'y instaurer un Nouvel Ordre Economique International*, Octobre 1978, p10.

2. Gresea, *Analyse du système productif mondial du tabac, en vue de dégager les possibilités d'y instaurer un Nouvel Ordre Economique International*, p11.

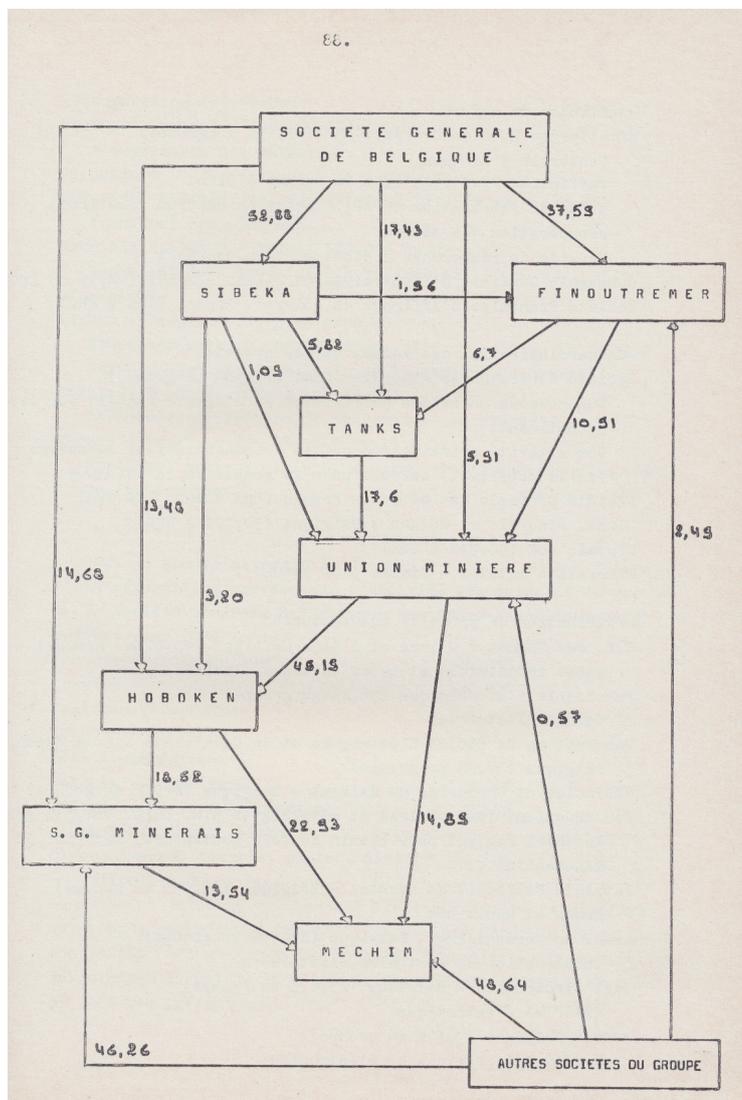
3. Voir à ce sujet les travaux d' A. Chandler.

thématique centrale du travail du Gresea. Avec une spécificité : le rôle joué par les firmes transnationales dans ce mécanisme d'échange inégal qui provoque l'appauvrissement des pays du Sud.

En mai 1979, la brochure « *Quand j'entends le mot cuivre...* » sortait de presse. Le choix du cuivre ne doit rien au hasard. Il s'agit tout d'abord « *d'un des plus importants métaux non ferreux, non seulement parce qu'il est largement utilisé par l'industrie électrique, mais aussi parce qu'il sert de référence pour l'évolution des marchés d'autres métaux : plomb, zinc, etc.* ». Alors que certains pays africains accèdent à peine à leur indépendance et que le mouvement de décolonisation touche à sa fin, les cartes sur le marché du cuivre sont progressivement rebattues. « *Jusqu'au début des années 1960, les firmes issues des grands blocs occidentaux étaient presque exclusivement présentes dans leur chasse gardée respective : les américaines en Amérique du Nord et du Sud et les européennes en Afrique* »<sup>1</sup>. Deux processus s'enclenchent à partir de là. Il y a tout d'abord la tentative, parfois modeste, de certains pays producteurs de prendre le contrôle de leur sous-sol. On parlera au Chili, à partir de 1964, de « *chilisation* » du cuivre. Il ne s'agit en aucun cas de nationalisation puisque ces décisions politiques consistaient essentiellement à créer des partenariats public-privé qui ont permis aux multinationales américaines comme Kennecott ou Anaconda de maximiser leur profit en faisant porter le coût de l'investissement sur l'État chilien<sup>2</sup>. Au Chili, il faudra attendre 1971 et le gouvernement d'Unité populaire de Salvador Allende pour voir la nationalisation des principales mines du pays. Néanmoins, devant ces velléités de prises de contrôle des États producteurs, les EM du secteur vont réagir en diversifiant leurs sources d'approvisionnement pour minimiser les risques de nationalisation, mais aussi, en acceptant « en façade » une nouvelle division internationale du travail dans le secteur afin de s'allier les bourgeoisies locales. Si quelques unités de transformation du cuivre voyaient le jour dans les pays du Sud, ce mouvement est resté marginal. Dans ses dernières pages, la brochure marque un arrêt en Belgique, une terre de cuivre et, surtout, de colonialisme. L'exploitation du sous-sol congolais a permis à la Belgique de développer une industrie du cuivre avec, comme le montre le graphique ci-dessous, deux acteurs majeurs : la Société Générale de

Belgique, dont nous reparlerons ci-après, et surtout l'Union minière, rebaptisée Umicore en 2001.

En 1986, la filière de production du cuivre se trouve de nouveau au centre d'une longue étude du Gresea, sous la plume de N. Ronse et de N. Sonet. Sept ans plus tard, le contexte est tout autre. Surabondant sur les marchés mondiaux, le prix du cuivre plonge



Source: *Quand j'entends le mot cuivre...*, 1979.

et impacte fortement les économies de pays producteurs fortement spécialisés sur cette matière première. C'est de nouveau le cas du Chili qui est scruté par les deux chercheuses. La stratégie du choc mise en place au Chili par les Chicago Boys et le général Pinochet ne parviendra pas à revenir complètement sur l'héritage laissé par le gouvernement d'unité populaire : « *le Chili est certainement un des pays du Tiers-monde où la nationalisation du cuivre a été ressentie le plus profondément par l'ensemble de la population, au point que le général Pinochet a pu indemniser les multinationales dont les avoirs avaient été nationalisés,*

1. *Quand j'entends le mot cuivre...*, p.25.

2. *Idem*, p.33.

mais n'a jamais pu dénationaliser le secteur de la gran mineria ». Dès lors, et comme on en a pris l'habitude : « les investisseurs ne sont nullement rassurés sur leur avenir, lors d'un changement de régime. Et ils n'ont pas, non plus, une confiance à toute épreuve quant à la stabilité de celui-ci »<sup>1</sup>.

Près de trente ans plus tard, en 2013-2014, Raf Custers part pour un *road trip* d'une année en Amérique latine. Il en ramènera, entre autres choses, une photographie du Chili et de son cuivre. Les technologies ont évolué, les dégâts environnementaux aussi, mais l'acteur pivot de la filière reste le même : la firme transnationale. Anglo American, BHP Billiton ou Glencore ont pris la place des Anaconda ou Kennecot au fil des processus de fusion-acquisition. L'entreprise publique subsiste néanmoins, mais faute d'investissement, le Chili ne transforme toujours pas son cuivre : « la dictature a désindustrialisé le Chili. Ensuite, l'exploitation primaire des matières premières a été favorisée. Le centre de gravité du secteur s'est déplacé des entreprises publiques (la Codelco et l'Enami pour les petites exploitations) vers le privé. Cela vaut également pour l'exportation de cuivre. En 1985, la Codelco prenait encore 80% de l'exportation à son compte, contre

20% pour les multinationales. Mais, vingt ans plus tard, la proportion est inversée. On n'en était plus qu'à 10% pour la Codelco, contre 90% pour les multinationales »<sup>2</sup>.

Depuis la fin de la période coloniale, les richesses extraites des sous-sols de pays de la périphérie ont plus contribué à l'enrichissement des pays du Nord, par multinationales interposées, qu'au développement soutenable et au progrès social sur le long terme pour les pays producteurs de ces richesses. Pour certains pays, le fait de posséder ces richesses s'est même transformé en une véritable « malédiction ».

## Le pétrole et le contre-développement

L'étude sur le pétrole en Afrique réalisée par Bruno Carton en collaboration avec Pascale Lamontagne et publiée par le Gresea en avril 2000 pose, pour la première fois en langue française, la question : « et si le pétrole faisait le malheur des peuples ? ». Il ne s'agit pas ici de questionner la détresse des actuels gilets jaunes, mais bien les malheurs des populations des pays producteurs de pétrole, particulièrement en Afrique.

### L'hyperextractivisme n'est pas le développement

Outre le pouvoir des entreprises multinationales, l'étude des filières de production des matières premières comme le cuivre permet aussi d'interroger plus largement les « modèles » de développement économique, particulièrement en Amérique latine où actuellement : « le virage à droite est devenu un lieu commun pour désigner le contexte actuel de la région, désignant un processus de reflux de gouvernements promouvant (avec des intensités différentes) l'intervention de l'État dans l'économie »<sup>1</sup>. Comme l'explique Natalia Hirtz, les gouvernements progressistes latino-américains des années 2000 ont réorienté la rente perçue sur les matières premières vers des politiques de lutte contre la pauvreté, mais ils n'ont pas modifié le modèle de développement extractiviste, que du contraire. « Prônant un discours critique du néolibéralisme des années 1990, ces gouvernements vont généralement adopter une rhétorique nationaliste en coexistence avec un modèle extractiviste qui s'impose comme conséquence d'une politique qui vise à augmenter la compétitivité économique du pays sur base des avantages comparatifs. Par exemple, en Bolivie, le taux d'exportation des matières premières est passé de 89,4% en 2005 à 92,9%, en 2009. Alors qu'au Brésil (considéré comme un pays fortement industrialisé durant les

dernières décennies) la participation de matières premières dans les exportations est passée de 48,5% en 2003 à 60,9% en 2009 [...]. Sur base du modèle extractiviste, ces gouvernements ont bénéficié du prix élevé des matières premières pour relancer l'économie de la région et diminuer significativement la pauvreté. La croissance économique donnera les moyens de renforcer l'action de l'État et de mener des politiques sociales qui ont notamment consisté à élargir les droits sociaux, à mettre en œuvre des programmes d'assistance sociale, mais aussi, à subventionner largement les entreprises privées. Les États ont également accentué le contrôle des barrières douanières, renationalisé certaines entreprises ou, dans la plupart des cas, augmenté la participation publique dans ces entreprises. Ils ont enfin réinstauré le contrôle des prix des services publics (qui restent majoritairement sous l'emprise des capitaux privés) et de certains biens de consommation indispensables pour la population »<sup>2</sup>. S'ils ont réorienté la rente, ces gouvernements ont dans certains cas accentué la spécialisation des économies latino sur l'industrie extractive, rendant par le fait même leurs programmes sociaux dépendant des prix mondiaux des matières premières et de l'alternance politique.

1. N.Hirtz, *L'interventionisme d'État en Amérique Latine : flux et reflux*, in *Gresea Échos* n°87, septembre 2016.

2. N. Hirtz, *idem*.

1. N. Ronse et N. Sonet, « Le secteur mondial du cuivre. Éléments de restructuration du secteur. À travers l'exemple des USA et du Chili », *Gresea*, Novembre 1986.

2. R. Custers, « Destination Allende », *Gresea Échos* n°81, mars 2015, page 31.

Cette brochure interroge l'économie pétrolière : à quoi sert la manne pétrolière? À quel développement? Qui en bénéficie? À l'origine de la malédiction des matières premières, on trouve les firmes multinationales et les profits qu'elles réalisent dans les pays de production avant de les rapatrier au Nord ou vers les paradis fiscaux. L'auteur définit ensuite de manière très précise l'enchaînement des conséquences socioéconomiques de cette malédiction : « *les deux premiers producteurs pétroliers d'Afrique Sub-Saharienne, le Nigeria et l'Angola, figurent au rang des États à plus faible revenu par habitant. Partout en Afrique, l'exploitation pétrolière apparaît comme une **violence faite aux peuples**. Au lieu de servir à développer les ressources productives des pays et le capital humain, la richesse pétrolière, dont la gestion est centralisée dans un cercle restreint autour des détenteurs de l'appareil d'État, favorise l'évasion des capitaux et l'éclosion de trafics en tous genres. Bien plus, la richesse pétrolière autorise des **logiques redistributives** auprès des élites urbaines - cadres de l'armée, hauts fonctionnaires, commerçants liés à l'import-export et permet aux pouvoirs en place de s'abstenir d'investir dans le développement des ressources productives. À condition de pouvoir protéger militairement, ou par milices, sociétés de mercenaires, le « **pays utile** », celui où se concentrent les gisements pétroliers. Bien souvent, exploitation pétrolière et **régimes militaires** ou à parti unique s'allient bien: Nigeria, Algérie, Gabon, Cameroun, Guinée Equatoriale. Atteintes à la liberté d'expression - censure de la presse, ... -, à la liberté d'association - multiples violations des droits syndicaux -, riment également avec économies pétrolières. Déjà par lui-même peu créateur d'emplois, le développement pétrolier engendre le **chômage**, par la non-valorisation des ressources existantes autres que le pétrole. Enfin **la rente nourrit la rente et l'endettement**: suite entre autres aux fluctuations du prix du pétrole sur le marché mondial et aux conditions imposées dans les négociations par les multinationales du pétrole aux pays hôtes de leurs investissements, ces derniers sont contraints à réinvestir la rente dans l'entretien et l'expansion de leurs installations pétrolières, de s'endetter lourdement pour y satisfaire, voire de s'obliger à exploiter toujours plus le pétrole en gageant la production future en remboursement de la dette »<sup>1</sup>.*

Plus encore que le cuivre du Chili, le pétrole en Afrique montre à quel point, la spécialisation des pays du Sud sur les matières premières est un modèle de contre-développement qui produit des inégalités, du chômage et de l'endettement ; qui détruit les écosystèmes locaux et qui, de surcroît, interdit la mise en place d'une stratégie économique alternative.

1. B. Carton et P. Lamontagne, *Le pétrole en Afrique, la violence faite aux peuples*, Gresea, avril 2000.

Depuis le tournant du 20<sup>ème</sup> siècle, l'actualité a montré que les situations socio-économiques du Nigeria ou de l'Angola ne se sont pas améliorées. Par contre, l'oligopole du pétrole trône toujours les premières places des classements. En 2018, sur les 10 plus grandes firmes multinationales en fonction du chiffre d'affaires<sup>2</sup>, on retrouve six entreprises pétrolières. Seule différence depuis quelques années, aux côtés des « occidentales » Exxon Mobil, BP ou Shell, on trouve trois entreprises chinoises (State Grid, Sinopec et China National Petroleum). Aucune trace par contre d'une entreprise africaine dans les premières places du classement... Un autre signe de la malédiction pétrolière !

Si en amont de la filière pétrolière, cette matière première est synonyme de malédiction et si en aval son prix déclenche des mouvements sociaux, le prix du pétrole comme celui des autres matières premières est constamment sujet à spéculation. Entre les paysans africains et les gilets jaunes, on trouve donc le spéculateur.

## Le pouvoir de la finance

Expliquer le pouvoir des entreprises multinationales sur les filières de production transnationale passe par une compréhension fine des pratiques des propriétaires de ces entreprises. Depuis les années 1970, des fonds financiers se sont imposés à la tête des grandes multinationales. Ces énormes fonds collectent l'épargne des citoyens et des grandes fortunes pour l'investir dans les plus grandes firmes. En menaçant de vendre les actions achetées si le rendement proposé ne leur convient pas, les fonds financiers ont une influence directe sur la gestion des entreprises et leurs pratiques.

Ces « nouveaux » acteurs du capitalisme mondialisé sont issus d'un contexte, celui de la globalisation financière. Les choix politiques posés par les gouvernements du Nord, durant les décennies 1970 et 1980, vont permettre d'affermir le pouvoir de la finance sur l'économie mondiale. En 1997, René De Schutter décrivait cette transformation des règles du jeu transnational par ces mots : « *pour pouvoir puiser comme ils le voulaient dans le grand pot de l'épargne mondiale, les Grands Argentiers des grandes puissances ont systématiquement aboli toute réglementation cloisonnant jusqu'à cette date les différents marchés financiers et les différents pays au niveau financier. Les grands États ont ainsi créé la mondialisation financière, c'est-à-dire la possibilité pour tous les opérateurs qui en ont les moyens de s'adresser à tous les types de marchés des*

2. Top 500 du magazine Fortune, disponible à l'adresse : <http://fortune.com/global500/list/>

capitaux dans tous les pays. Pour faciliter les échanges, tout instrument financier a été transformé en titre pour employer l'expression internationale, à savoir un document qui peut rapidement changer de main ou d'ordinateur et à propos duquel il devient possible de prendre des paris »<sup>1</sup>. Le champ de la spéculation est ouvert. Les fonds financiers vont s'y donner à cœur joie et vont progressivement remplacer les banques et les particuliers dans les actionnariats des firmes!

Pour la majorité des gens, Blackrock, Vanguard Group, State Street ou The Capital Group ne signifient rien, bien moins en tout cas que Coca-cola, Google ou Carrefour. Pourtant, on retrouve systématiquement ces fonds d'investissement dans les firmes précitées. Selon Henri Houben, lorsqu'on prend les 100 plus grandes sociétés transnationales du monde et qu'on retire de cet échantillon les firmes détenues par des familles, on obtient 76 entreprises. On retrouve Blackrock à 64 reprises dans l'actionariat de ces 76 plus grandes transnationales ; Vanguard Group à 44 reprises ; State Street 18 fois et The Capital Group dans le capital de 9 transnationales<sup>2</sup>.

La contre-révolution néolibérale des années 1980 a accouché d'une globalisation où le pouvoir

1. R. De Schutter, *La spéculation financière rend-elle les États impuissants ?*, Gresea, Février 1997.

2. H. Houben, *Le nouveau capital financier*, septembre 2018 disponible à l'adresse : <http://www.gresea.be/Le-nouveau-capital-financier>

économique des fonds d'investissement s'est accru sans commune mesure. Sans avoir besoin de contrôler une firme - leur participation est généralement minoritaire pour éviter le risque de tout perdre lors d'une faillite- ils influencent sa stratégie industrielle en fonction de leur objectif de rentabilité.

La notion de risque a dès lors complètement disparu pour ce type d'investisseurs. C'est désormais sur l'entreprise elle-même, ses travailleurs ou la société qu'a été transféré le risque inhérent à la spéculation boursière...

## Réguler, réglementer ou transformer ?

Après 40 années d'analyses des filières de production et des groupes transnationaux, le constat pourrait se révéler amer. Au fil des privatisations et des politiques de compétitivité, le pouvoir des firmes transnationales et des acteurs de la finance s'est indéniablement renforcé au Sud comme au Nord. Certains groupes dans la chimie ou la pharmacie ont aussi marchandisé une part du vivant en le brevetant. Enfin, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que la digitalisation de l'économie ont permis à ces acteurs de compiler des bases de données géantes sur les habitudes de consommation de la population. Durant ces quatre décennies, les organisations du mouvement social ont tenté d'inverser le rapport de force en adoptant trois stratégies: en jouant sur l'image de marque de

## Observer pour comprendre ; comprendre pour agir

En août 2005, le Gresea lançait le premier mécanisme belge de surveillance des multinationales. Durant 10 ans, de la sous-traitance au brevet en passant par le marketing, le Belwatch porté par Erik Rydberg a permis de documenter, par le biais de courts articles de presse, les pratiques des sociétés transnationales. En voici un exemple.

### Le fonds spéculatif TCI essuie un revers au Japon

Le Children's Investment Fund Management (TCI, en abrégé) est un fonds spéculatif britannique bien connu sous nos cieux. Malgré son nom désuet, qui lui donne des allures de fondation caritative à la Charles Dickens, c'est bel et bien un requin spécialisé dans les opérations de « restructuration » des grands opérateurs financiers et industriels. Il a, en coulisse, joué un rôle de premier plan dans l'OPA de Mittal sur l'Arcelor en 2006. Même chose avec l'opération de démembrement de la banque ABN-Amro, en 2007. Même chose encore dans le cas du « raid » sur la Deutsche Börse en 2005. Au Japon, cependant, il vient d'essuyer un revers. Entré dans le capital de l'électricien japonais J-Power à hauteur de 9,9%, devenu par là son premier actionnaire avec deux sièges au conseil d'administration, le fonds « activiste » a cherché à y faire appliquer son traitement de choc habituel: exigence d'un retour sur l'investissement accru (10%), et d'une meilleure rétribution des actionnaires,

cela va de soi. Il n'a pas été suivi. Les dirigeants de J-Power ont tenu bon, de même que, chez les analystes financiers japonais, leurs arguments. Pour résumer: l'électricité n'est pas un secteur comme un autre, et surtout pas une vache à lait, compte tenu notamment d'un endettement élevé, comme c'est toujours le cas en matière d'infrastructure de distribution énergétique. On citera le verdict d'un spécialiste des entreprises publiques de la banque UBS au Japon, qui dira que la proposition du TCI « ne correspond pas à la réalité économique. Le retour sur investissement n'est pas l'indicateur approprié » dans le cas de J-Power. Pour TCI, c'est rebelle. En juin 2007, à l'assemblée générale de J-Power, le fonds avait demandé le doublement du dividende, sans convaincre personne. L'affaire n'est pas sans éclairer le dossier Electabel (Erik Rydberg, janvier 2008)

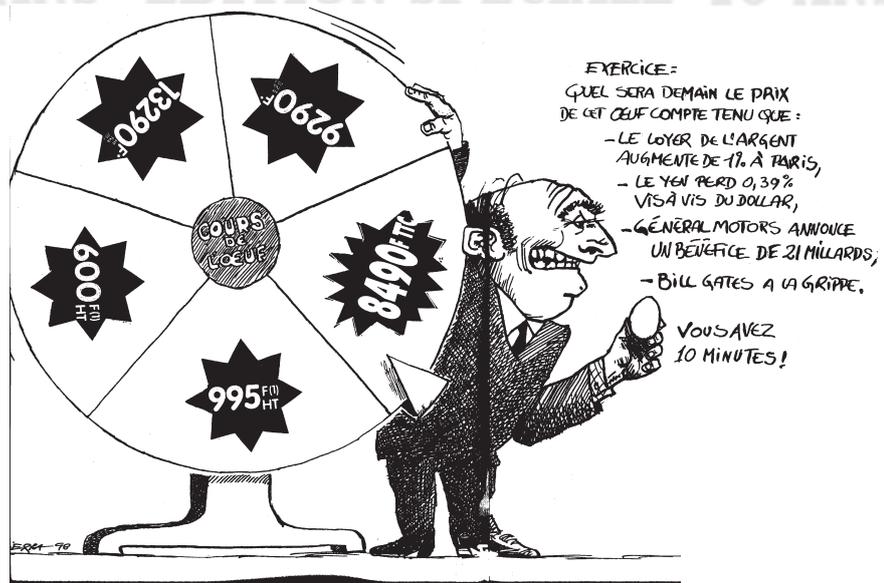
En septembre 2015, le Belwatch se transforme pour devenir Mirador. Si l'intégralité des brèves du Belwatch est toujours disponible sur ce nouveau site internet, ce projet coordonné par Romain Gelin permet une analyse économique et financière systématique des plus grandes firmes transnationales. Une base de données en construction permanente... rendez-vous en 2025 !

<http://www.mirador-multinationales.be/>

ces groupes auprès des consommateurs ; en faisant pression sur les gouvernements pour renforcer les législations nationales ou internationales à l'attention des groupes ; ou en proposant des alternatives de production. Le Gresea s'est intéressé à ces trois options.

Trouvant ces origines dans le paternalisme patronal du 19e siècle, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) a été portée sur le devant de la scène internationale à partir des années 1960 par des ONG principalement. Devant des États du Sud qu'elles considèrent comme incapables de tenir leur rôle de régulateur, les ONG décident d'utiliser l'image des firmes afin de les contraindre à appliquer des normes internationales non contraignantes. S'ensuivra une multitude d'initiatives internationales, de labels ou de codes de conduite qui très souvent, plus qu'aiguiller le consommateur vers le producteur « responsable », vont servir d'outils marketing aux entreprises.

Selon Anne Peeters, la RSE, qui prend son essor en Europe dans les années 1980, se définit comme : « le concept par lequel une entreprise est redevable de l'impact de ses modes de production auprès de la société. On a alors relevé que le système mis en exergue était déjà instauré en méthode de gestion au Japon. Mais, en Europe, c'est dans les années 1980 que les parties prenantes, autrement dit, les structures et les individus qui constituent leur environnement immédiat font véritablement l'objet d'une réflexion de la part des entreprises tentées par le concept »<sup>1</sup>. Si l'auteure constate la nécessité de réguler l'activité des firmes, elle observe néanmoins certaines limites ou risques liés à la RSE : privatisation rampante du droit, marginalisation de certains travailleurs du Sud, droit d'initiative aux entreprises. « Des institutions internationales se sont de leur côté associées à des initiatives d'entreprises. C'est le cas de la Banque mondiale qui a notamment rejoint Nike et GAP dans un programme, le « Global Alliance » dont l'un des objectifs consiste à contrôler la réalité du code de conduite des deux entreprises en confiant la vérification à des acteurs locaux, universités et ONG. Les organisations internationales concernées agissent ici comme promoteurs des initiatives émanant des entreprises et non comme correctrices des lacunes et manques des pouvoirs publics »<sup>2</sup>.



Dans les années 2000, cette critique de la RSE a conduit les ONG comme les organisations syndicales à développer de nouveaux outils en essayant de « durcir » le droit mou issu de la RSE. Le Gresea Échos N°63<sup>3</sup> revient sur différents enjeux de ce passage d'une *soft law* à une *smart law* à destination des sociétés transnationales. En parallèle, depuis 2014, une coalition internationale d'ONG et de syndicats revendiquent l'adoption par les Nations Unies d'un Traité contraignant à l'attention des sociétés transnationales<sup>4</sup>. La bataille n'est pas neuve, elle dure depuis les années 1960...

Le Gresea s'est aussi à plusieurs reprises interrogé sur le « produire autrement ». S'il n'est pas possible de réglementer l'activité des entreprises sur les filières de production transnationales, peut-on se passer de ces entreprises ? Là aussi, il s'agit d'une vieille question.

Quarante années plus tard, à la lumière des analyses du Gresea, une chose est certaine : les droits et les alternatives de production relèvent d'une même lutte. D'une part, les expériences autogestionnaires, par exemple, ne peuvent survivre que dans un cadre légal les protégeant de la concurrence des firmes transnationales. D'autre part, le cadre légal et les droits ne s'obtiennent qu'au travers des luttes et des expériences alternatives concrètes.

Rendez-vous en 2058.

1. A. Peeters, *Tour d'horizon de la responsabilité sociale des entreprises*, Gresea Échos N°30, disponible à cette adresse : <http://www.gresea.be/IMG/pdf/ge30.pdf>

2. A. Peeters, *idem*.

3. *Des droits pour tous, des règles pour les multinationales*, Gresea Échos n°63, 2010.

4. <https://www.stopcorporateimpunity.org/?lang=en>

# Le Sud n'existe pas ?

Bruno Bauraind, Gresea

**L**e titre de cette contribution est un emprunt. À l'origine, il s'agit de l'intitulé du Gresea Échos n°56 paru fin 2008. Il peut choquer, mais il résume assez bien les débats qui, depuis 1978, animent le Gresea. Comment approcher le « Sud » sans paternalisme, sans y plaquer une grille d'analyse percluse de concepts eurocentrés comme le développement, la coopération ou encore le commerce équitable. C'est un exercice difficile auquel chaque organisation travaillant la solidarité internationale est confrontée. Retour sur quelques concepts du Nord qui analysent un Sud qui (parfois)... n'existe pas !

L'affaire est complexe, reprenons avec Erik Rydberg : « Depuis que le Sud existe, c'est-à-dire depuis qu'on l'a inventé, et avec lui toutes les étiquettes normatives qu'on lui accole (l'impératif de « développement », l'exotisme du « bon sauvage » éduicable, le business paternaliste de la « coopération », l'idéalisme de « l'interdépendance » radieuse et on en passe), le Sud n'existe pas. Il existe, par contre, comme alibi. Une foule de porte-paroles a fait métier d'agir et de s'agiter pour la grande cause des pays lointains développables et voilà qui exige naturellement non seulement de placarder quelques photos des lointains « bénéficiaires », mais aussi d'affirmer leur adhésion à l'opération de séduction. Le Sud ? Partenaire. Et il y aura bien sûr des interviews et des rapports pour le prouver. »<sup>1</sup>.

Et l'ancien secrétaire général du Gresea de continuer : « Ce à quoi, de plus en plus, le mot «Sud» fait cependant obstacle : notion passe-partout et feuille de vigne pour éviter de préciser à quelle société nouvelle on travaille, ou comment on cherchera à préserver l'ancienne, le statu quo. Ce sont ces choix-là, pourtant, qui vont déterminer quels seront les «partenaires du Sud» avec lesquels on va travailler. Le «Sud», pas plus que le «Nord», n'est un. ».

Dans ce panel sudiste vu d'Europe, l'Afrique a au mieux la palme de la marginalisation, au pire du petit frère inadapté qu'il faudra éduquer au commerce mondial et à la compétitivité. Dans leur brochure « L'Afrique au futur », parue en avril 2001, Bruno Carton et Brahim Lahouel reviennent en plusieurs hypothèses sur le sort de cette Afrique « non mondialisable » en renversant la grille d'analyse : « Les discours dominants sur la place de l'Afrique dans la mondialisation s'énoncent sur le registre de la marginalisation : l'Afrique serait en marge, incapable de tirer parti des nouvelles opportunités internationales.

1. E. Rydberg, *Le Sud n'existe pas*, Gresea Échos n°56, 2008.

L'inertie structurelle de son tissu économique et de son insertion dans les échanges internationaux – lisible dans le maintien d'une très forte spécialisation dans les produits primaires (baisse de 4% seulement entre 1970 et 1990), maintien particulièrement impressionnant au regard de ce qu'on observe dans l'ensemble des autres pays en développement (baisse de 42% sur la même période) – exprimerait son inadéquation par rapport aux opportunités de la nouvelle division internationale du travail, aux bénéfices de la mondialisation. ». Là, on tient le discours dominant. Et lorsqu'on renverse la perspective, cela donne : « Et si cette inadéquation était la forme même de l'adéquation ? Et si l'Afrique n'était pas bien insérée à une place utile ? »<sup>2</sup>.

Dans ces conclusions, cette brochure analyse la conception de l'État au sud de la Méditerranée. Avec nos lunettes d'Européen, l'État en Afrique serait nécessairement corrompu. Il faudrait dès lors le court-circuiter pour « enfin » adapter l'Afrique aux impératifs du 21<sup>e</sup> siècle, tantôt en créant des liens directs avec une « société civile » mal définie, tantôt en subventionnant des entreprises privées, seules actrices légitimes d'un développement dit « durable ».

Rendons la parole à Bruno Carton et Brahim Lahouel : « L'Afrique est une terre de révolte politique et intellectuelle contre le capitalisme qu'elle connaît seulement sous sa forme polarisante qui a conduit à la situation de détresse d'aujourd'hui. Les expressions d'un besoin d'État sont multiples, mais elles sont voilées, parasitées par le discours dominant de la tutelle internationale qui s'appelle : bonne gouvernance, libérer les initiatives du secteur privé, laisser la société civile expérimenter ses initiatives, décentraliser la prise de responsabilités... Une fois encore, les Africains sont invités par la Banque mondiale, les

2. B. Carton et B. Lahouel, *L'Afrique au futur. État contre mondialisation. Pensées de résistance*, Gresea, Avril 2001, pages 13-14.

baillleurs de fonds internationaux, les ONG à emprunter les mots des autres pour décrire leur réalité. Les Africains ont été coupés d'un certain nombre de capacités de construire leur modernité, selon leur propre schéma, déjà par la traite des nègres, par la colonisation ensuite [...]. Il n'y a jamais eu de réciprocité d'obligations entre le citoyen et l'État [...]. À une époque où la pensée hégémonique de la mondialisation nous dit : l'intégration est du ressort de la responsabilité de l'individu et non d'un contrat. »<sup>1</sup>.

En filigrane de ces analyses revient un concept central, qui met mal à l'aise et qui, depuis la décolonisation, est souvent plus un frein qu'un levier à l'indépendance des pays de la périphérie : le développement.

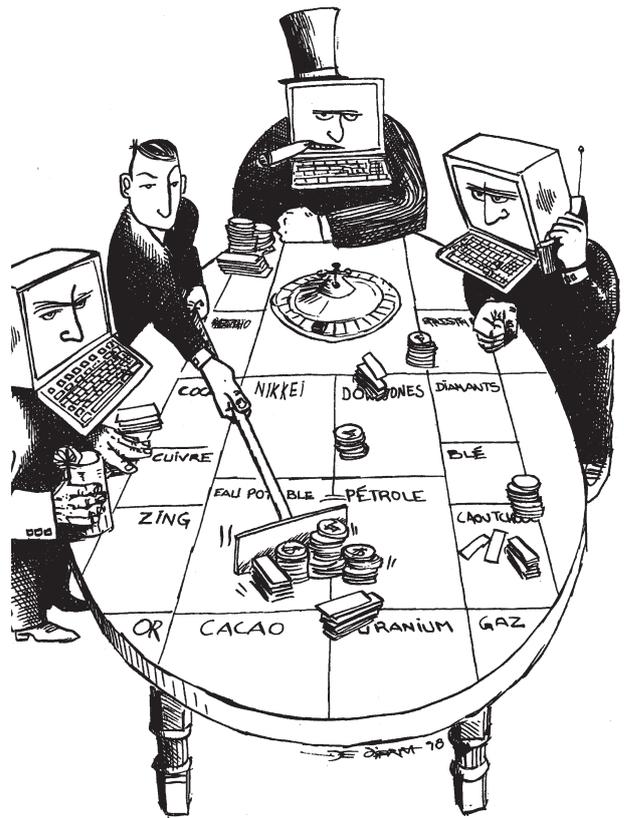
## Développement ou contre-développement ?

Les mots sont rarement neutres. Celui de « développement », plus que d'autres, est un concept chargé idéologiquement.

Selon Erik Rydberg et Brahim Lahouel, le concept apparaît juste après la Seconde Guerre mondiale : « Il faut remonter à 1949 pour situer le moment où le développement a reçu ses lettres de noblesse. C'est alors que le président américain Truman lance l'ère du développement. En effet, c'est le 20 janvier 1949 qu'Harry Truman utilise pour la première fois le mot développement au sens politique du terme. Au-delà de ses intonations paternalistes, ce discours affirmait deux nouvelles priorités politiques américaines. D'une part, s'emparer des marchés des ex-empires coloniaux européens, et d'autre part, empêcher toute alliance des États du Sud avec l'URSS. Autour de ce développement va se construire, dans les états-majors académiques américains liés aux centres de décision politique, une nouvelle théorie appelée *théorie de la modernisation*. »<sup>2</sup>.

Realpolitik oblige, on est très loin d'une perspective charitable des relations internationales ou de la construction d'un nouvel ordre économique international revendiqué par les États nouvellement indépendants au sein des Nations Unies.

Toujours selon Lahouel et Rydberg : « La théorie de modernisation, élaborée entre 1945 et 1965 dans les grandes universités nord-américaines, est basée sur une conception normative, linéaire et ethnocentriste du développement. Elle s'inspire



très directement des présupposés idéologiques libéraux. Afin de rattraper leur retard, il est conseillé aux nations arriérées de s'incliner devant les étapes fatales de l'évolution des nations, et ce dans le respect des déséquilibres géopolitiques, cela va de soi. On en trouvera l'empreinte jusque dans la catégorisation des pays dominés. En 1952, le démographe français, Alfred Sauvy, dans un article désormais célèbre, *Trois mondes, une planète*, inventera ainsi la notion du «Tiers-monde». D'autres catégories verront par la suite le jour : pays en développement, pays moins avancés (PMA), pays émergents, pays en transition, pays nouvellement industrialisés, etc. Incontestablement, le plus célèbre des courants modernistes est celui théorisé par l'économiste américain W. Rostow dans son livre *Les étapes de la croissance économique* (1960), à l'époque professeur à Harvard et conseiller du président Kennedy. Selon Rostow, toute société traverse dans son évolution cinq phases successives : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage, la marche vers la maturité économique et en dernier lieu, l'ère de consommation de masse. Les principales critiques de ce courant évolutionniste s'accordent pour dénoncer la non-prise en compte des facteurs

1. B. Carton et B. Lahouel, *idem*, pages 66 et 67.

2. B. Lahouel et E. Rydberg, *Le développement, matériaux pour une étude du concept*, Gresea, 2008.

historiques, sociaux, économiques, culturels et politiques des pays pauvres. »<sup>1</sup>.

Après la décolonisation, dans les universités occidentales, l'étude des « sciences du développement » remplace celle des « sciences coloniales ». L'intitulé change, pas le contenu.

D'autres théories du développement ont été présentées. Celle de la dépendance ou de l'impérialisme qui subordonnent les causes internes du sous-développement à des causes externes et qui posent comme condition au « développement » une rupture avec la division internationale du travail et le capitalisme mondialisé. La théorie du « système-monde », quant à elle, promeut la constitution d'un mouvement socialiste mondial.

Mais, peu importe la richesse de ces autres théories du développement. Peu importe aussi l'échec patent de la théorie de la modernisation ou son déterminisme « ascientifique ». Cette dernière demeure la grille d'analyse des autorités politiques, mais aussi d'une large part de la « société civile » occidentale qui, dans une certaine mesure, la concrétise dans ce qu'on appelle communément la coopération au développement.

## De Lomé à Cotonou : commerce et/ou développement ?

En 1975, la première Convention de Lomé entre la Communauté européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) semblait ouvrir une nouvelle ère de relations commerciales moins inégales entre ces groupes de pays. Ce texte, élaboré dans le contexte d'un « Nouvel ordre économique international », a pour la première fois comme caractéristiques principales de reposer sur le principe du partenariat et de combiner différents éléments relevant de l'aide, du commerce et de la politique. Les Conventions successives de Lomé ont ainsi établi le principe de « non-réciprocité » dans les échanges commerciaux qui visaient à donner sans contreparties aux pays en développement un accès privilégié au marché européen. Malgré ces bonnes intentions, les Conventions de Lomé n'ont pas permis d'équilibrer les échanges commerciaux entre les deux groupes. Ainsi, selon Gérard Fonteneau : « Après 25 ans de relation, il est significatif que près de 80% des financements Lomé bénéficient aux opérateurs européens [...] ».

Bien que la Convention, dans sa rédaction, donne des finalités sociales aux Programmes, les conceptions du FMI et de la Banque mondiale se

sont imposées sur le terrain des pays ACP : ajustements structurels pénalisant les populations dans des domaines essentiels : santé, éducation, emploi, affaiblissement des capacités des pouvoirs publics. Ainsi, les programmes Lomé ont démontré leur incapacité, politique et technique, à intégrer des dispositions sociales pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Enfin, malgré les mesures spécifiques [la réciprocité], la part des importations dans l'UE, en provenance des ACP, est tombée de 6,7% en 1976 à 3,4% en 1997 ! »<sup>2</sup>.

Les bons sentiments ne dirigent donc pas les relations commerciales internationales. Malgré des dispositions spécifiques pour protéger les exportations des pays ACP, la crise de la dette et les plans d'ajustement structurel vont intégrer ces pays à leur « place utile » dans le commerce mondial. En outre, on sait désormais, expériences diverses à l'appui, que le seul libre-échange et l'intensification des relations commerciales, principes économiques sous-tendant ces accords de coopération, n'ont aucun effet direct sur la croissance économique et, encore moins, sur le progrès social ou un quelconque développement durable<sup>3</sup>.

L'échec des conventions de Lomé consommé, l'Union européenne et les pays ACP signeront un nouvel accord en 2000. Cet accord porte sur une durée de 20 ans, renouvelable tous les 5 ans. Il concerne 79 pays ACP et 28 pays européens, soit un « marché » de plus de 700 millions de personnes. Si Cotonou, comme Lomé, était censé être un accord entre l'UE et les pays ACP, c'est-à-dire l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique, au fil du temps, l'UE a cependant démantelé l'ACP en signant des accords sous régionaux ou bilatéraux. Elle a fragmenté<sup>4</sup> l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est, et ainsi de suite. La communauté de l'Afrique australe, la SADC a été fragmentée à son tour. L'UE a signé un accord séparé avec l'Afrique du Sud, membre de la SADC, et les autres pays de la région, le Swaziland et le Botswana ont dû suivre. En Afrique de l'Est, les Européens ont prétendu que le Kenya n'était pas un pays moins avancé (PMA). Cette dénomination relève de la nomenclature des Nations Unies, il s'agit d'un concept qui n'a pas de signification réelle parce que les Kenyans sont aussi pauvres que les Ougandais. Cette tactique a partiellement fonctionné. Par exemple, le Kenya, qui exporte des fleurs vers l'Europe, n'a pas voulu être désavantagé par rapport au Costa Rica, autre exportateur de

2. G. Fonteneau, *Lomé aux orties ?*, *Gresea Échos* n°20 de mars 1999.

3. O. Bouslama, *Libre-échange ou protectionnisme : les termes du débat*, *Gresea Échos* n°93, mars 2018.

4. « *L'Accord de Cotonou ; Les habits neufs de la servitude* », 2002 ; Éditions Colophon

1. B.Lahouel et E.Rydborg, *idem*.

fleurs...<sup>1</sup> La stratégie européenne du « diviser pour mieux régner » a progressivement rendu impossible le développement par l'intégration dans l'économie mondiale promu à l'origine par l'accord de Cotonou. Pire, de nombreux pays africains commercent désormais plus avec l'UE qu'avec leurs propres États voisins.

Face à l'UE, une économie du Sud isolée ne fait pas le poids. En 2004, Denis Horman publiait *Chicken Connection, le poulet africain étouffé par l'Europe*. À l'époque, quatre pays (ou groupes de pays) assurent près de 90% des exportations mondiales de viande de volaille : les États-Unis (36%), le Brésil (31%), l'Union européenne (15%) et la Thaïlande (8%). C'est une guerre commerciale où le Brésil et la Thaïlande marquent des points, grâce à de faibles coûts de production bénéficiant d'une main-d'œuvre et d'une alimentation pour volaille bon marché. Les principaux pays de l'Union européenne ont accusé un recul sur de nombreux marchés, à l'exception notoire de l'Afrique subsaharienne qui absorbe environ 25% des exportations de viande de volaille de l'UE. Entre 1999 et 2003, les importations de viande de volaille en Afrique subsaharienne passaient de 200.000 tonnes à 392.000 tonnes. Pour la même période, les exportations de poulets de l'Union européenne passaient de 117.000 tonnes à 182.000 tonnes. Ainsi, entre 1999 et 2003, les exportations de poulets congelés vers le Cameroun sont passées de 12.000 à 22.154 tonnes. Au Sénégal, pour la même période, le volume des importations de viande de volaille passait de 1.137 à 11.950 tonnes. Les Pays-Bas, la Belgique et la France ont pris la tête des exportations vers ces deux pays africains.

Les exportations massives et incontrôlées de découpes de poulet « congelé » « vers Afrique de l'Ouest et Centrale constituent une véritable catastrophe pour les paysans producteurs -les filières avicoles-, les économies nationales et la santé des populations. Ces exportations bénéficiant de subventions indirectes -la baisse du prix des aliments a permis une baisse de 25% du coût des exportations de l'UE vers l'Afrique de l'Ouest- entrent en concurrence « déloyale » avec la production locale. Congelées et exportées, les cuisses de poulet et les poules de réforme (vieilles pontes) sont bradées sur les marchés africains à des prix imbattables : deux à trois fois moins chères que la production avicole locale !<sup>2</sup>

1. R. Gelin, *L'Europe (néo)mercantile. La diplomatie de l'UE dévoilée*, Gresea Échos n°86, juin 2016.

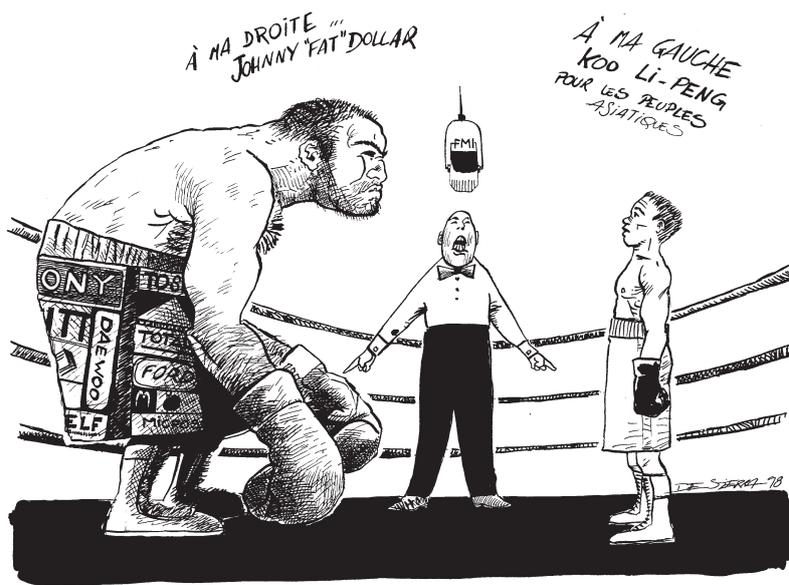
2. D. Horman, *Chicken Connection. Le poulet africain étouffé par l'Europe*, GRESEA octobre 2004, 140 pp.



À la lecture de cette brochure, on prend conscience que le libre-échange est une chimère. Il n'existe pas de cas de pays ayant développé une industrie sans la protéger au moins à ses débuts. Les grandes puissances comme les États-Unis ou l'Europe sont ouvertement protectionnistes lorsque leurs intérêts le requièrent (sur l'agriculture, l'automobile ou les biens culturels, par exemple). En ouvrant les économies du Sud par les plans d'ajustement structurel et l'activisme du FMI ou de la Banque mondiale, l'UE a participé à déstructurer les économies des pays en développement.

## Coopérer pour privatiser ?

La « société civile » n'est pas en reste. De 1997 à 2016, le Gresea a été reconnu et subventionné quasiment sans discontinuer comme une ONG de développement par l'État belge. Fin 2016, après avoir subi un *screening* commandité par le ministère de la coopération au développement et appliqué par le bureau de consultance Deloitte, le Gresea, comme d'autres ONG, a perdu son accès aux subventions de la coopération au développement. Derrière notre cas particulier, anecdotique au regard des enjeux internationaux, se cache une transformation de la conception de la coopération à l'échelon international. Comme le relate Mario Bucci : « Fin 2011, le secteur privé transnational



s'est d'abord vu reconnaître le statut d'acteur du développement et attribuer des rôles dans le cadre du Partenariat mondial pour le développement. Ensuite, en juillet 2015, ces rôles ont été spécifiés davantage en termes de contribution au financement du développement. En septembre 2015 enfin, le secteur privé a été complètement intégré dans la conception et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. L'État belge a participé à tous ces sommets internationaux et a signé les accords qui y ont été conclus. »<sup>1</sup>... D'où cette réforme d'ampleur de la coopération belge qui fait désormais du Gresea une organisation « un peu moins » gouvernementale.

Les défenseurs de cette « conception » de la coopération au développement sont issus tant du monde des affaires que des pouvoirs publics ou des ONG. Selon eux, les entreprises privées apporteraient, outre les investissements nécessaires au développement durable, une plus grande efficacité et de l'efficacité aux processus de coopération au développement. On peut évidemment, avec Mario Bucci, se montrer dubitatif quant à ces arguments : « La distinction public-privé se base sur l'attribution à la catégorie «privé» de tout ce qui n'est pas étatique. Ces deux éléments sont présents dans tous les accords internationaux, et induisent, potentiellement, l'effacement des caractéristiques qui pourraient diviser et placer les acteurs sur des positions d'opposition ou de conflit. Cette inclusion officielle du secteur privé dans la famille des acteurs du développement peut, en outre, être vue comme une contribution au blanchiment de l'image des entreprises multinationales,

1. M. Bucci, *La grande transformation de la coopération au développement belge*, 2016.

à la fois parce qu'elles se montrent concernées et impliquées dans les efforts d'améliorer la vie de populations en souffrance, et aussi parce que leur action économique est présentée *ex-ante* comme une contribution indispensable au développement économique de pays et territoires, en excluant du coup toute vérification empirique de cette idée. »<sup>2</sup>. Enfin, cette « grande transformation » fait peser un risque sur l'indépendance des ONG. En effet, de plus en plus, elles vont se trouver dans une concurrence asymétrique avec les entreprises multinationales dans l'attribution des subven-

tions publiques. Le risque est grand de voir les ONG de développement se trouver de façon croissante dans des relations de sous-traitance avec les grands donneurs d'ordre du secteur privé. Cette perspective sonnerait alors le glas de toute critique de la théorie de la modernisation au sein de cette fameuse « société civile » au profit d'un consensus autour du développement par l'investissement étranger.

## Conclusion

On ne saurait boucler la boucle de 40 ans de « développement » sans s'intéresser aux poids lourds du Sud. Les BRICS, acronyme pour Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud, ont fait irruption sur la scène économique internationale depuis plus d'une décennie. Si le Brésil connaît depuis une crise économique importante liée à la baisse des cours des matières premières, la Chine avec ses projets d'investissement internationaux connus sous les termes de « nouvelles routes de la soie » ou « Made in China 2025 »<sup>3</sup> fait de plus en plus irruption dans les relations économiques internationales. Les investissements récents des firmes chinoises en Europe inversent le sens géographique du « développement » : du Sud vers le Nord. Là, le Sud, il existe à Liège et à Gand.

2. M. Bucci, *idem*.

3. Pour plus d'informations sur ces programmes chinois, voir le dossier « la rivalité sino-américaine » réalisé par H. Houben et disponible à l'adresse : <http://www.gresea.be/Volet-1-La-Chine-ennemi-numero-1-de-Washington>

# Du condottiere à Blackrock : la prédation financière



René De Schutter (†) et Henri Houben, Gresea

**L**a crise de 2008 a fortement transformé l'économie mondiale, pas dans le sens espéré par une association comme le Gresea : austérité, privatisation, hausse des inégalités... Cette crise multifactorielle est notamment le résultat du pouvoir exorbitant qu'ont acquis les banques et les fonds financiers depuis les années 1970. Pourtant, passées les déclarations d'intention de 2008, le pouvoir de ces acteurs sur l'économie mondiale a encore augmenté. Si bien, que la frontière entre la finance et l'industrie est toujours plus floue. En mars 1988, le Gresea publiait son premier *Actualités Gresea*. Dans cette brochure aujourd'hui écornée et jaunie, René De Schutter revient sur la tentative d'OPA (offre publique d'achat) de Carlo De Benedetti, sur la Société Générale de Belgique. Entre Carlo et la Société Générale, l'histoire tournera mal, mais à l'époque, René ne le sait pas encore. En effet, c'est finalement le groupe français Suez qui remportera la bataille boursière en juillet de la même année et, avec lui, un tiers de l'économie belge qui passera sous contrôle étranger. Trente ans plus tard, le Gresea publie sous la plume d'Henri Houben, un ouvrage intitulé : « Le monde malade de la finance ? ». L'interrogation a du sens car, si au fil des pages, Houben démontre que si le pouvoir de la finance n'a cessé d'augmenter durant ces dernières décennies, il n'est que la face la plus pure d'un capitalisme complètement débridé. De René à Henri, trente ans de recherche sur ces acteurs de la finance, leur stratégie et les conséquences de leurs actions.

## Pour comprendre ce qui arrive à notre «Société Générale»

par René De Schutter (1988)<sup>1</sup>

Pour introduire le problème

### 1. De l'argent à ne pas savoir qu'en faire ?

En quelques semaines début 1988, des sommes fabuleuses d'argent sont «apparues» à propos de la Société Générale. Il faut bien voir que c'est là le point de départ, ou en tout cas, la condition nécessaire de toute cette opération. À cause de la crise mondiale (qui a diminué les occasions d'investissements), à cause des politiques sociales et économiques qui ont abouti à l'*assainissement* de nombreuses entreprises et secteurs et à des abaissements de salaires, etc., les profits des entreprises se portent bien. Il y a de nombreuses «liquidités» sur le marché, comme on dit, et celles-ci ont été renforcées par le Krach boursier qui a détourné de la spéculation boursière des sommes importantes.



De tout cet argent, il faut faire quelque chose.

Ce n'est pas comme vous et moi quand nous avons un (petit) peu d'argent. Nous savons très vite et très bien à quoi le dépenser. Les grandes entreprises et surtout les grands groupes ont beaucoup d'argent et ils veulent le mettre là où c'est le plus «intéressant» pour eux. La question est de savoir pour un groupe ou une grande entreprise «que veut dire le plus intéressant?» et la réponse à cette question varie dans le temps et dans l'espace.

DE BENEDETTI aurait mis 45 milliards de FB (environ 1,1 milliard d'euros) dans l'opération. La compagnie SUEZ a déclaré avoir retiré de ses fonds propres 3,7 milliards de FF (soit +/- 25 milliards de FB ou 620 millions d'euros).

### 2. «Chacun son métier»...

Une entreprise utilise les «excédents disponibles» pour améliorer sa compétitivité à l'intérieur du secteur (en achetant de meilleures machines par exemple) ou pour accroître sa part de marché (en achetant par exemple des concurrents) ou en s'étendant à l'étranger.

1. Document «dactylographié» par Marc François et Fabrice Renière, Extrait de la brochure «Actualités Gresea», N°1 Mars 1988 p.p. 9-47

Avec la crise et la diminution de la demande, les entreprises ont souvent voulu «diversifier» leurs productions et se développer dans de nouveaux secteurs. De plus, avec les nouvelles possibilités de spéculation financière internationale (par exemple en jouant sur les variations de taux de change) il est parfois devenu beaucoup plus intéressant de spéculer que de développer l'outil de production.

Mais en gros, quand même, on voit bien qu'une entreprise déterminée va commencer par «utiliser» l'argent qu'elle a, à se renforcer dans son secteur principal d'action si c'est possible.

*...et les vaches seront bien gardées*

### 3. Quand on est une vieille dame comme la Société Générale, on gèrait en bon père de famille

Pour un holding<sup>1</sup> comme la Société Générale, la question de l'utilisation plus intéressante de ses fonds se pose autrement que pour une entreprise.

Comme holding, la Société Générale reçoit sa part de bénéfices des entreprises où elle a des participations. Cet argent est employé évidemment en partie à distribuer des bénéfices aux actionnaires; une autre partie, relativement importante, sert à «financer» les extensions ou besoins des entreprises-filiales; enfin le reste a été très longtemps utilisé à prendre des participations par-ci, par-là. Depuis quelques années ce «reste» a été utilisé d'une manière plus planifiée suivant un certain nombre d'axes de développement : par exemple les télécommunications.

Il y a eu aussi un certain nombre de «désengagements» comme on dit. Mais la caractéristique de la stratégie de la Société Générale, c'est que plus que d'autres, elle se contente de prendre des participations et d'encaisser les bénéfices sans intervenir quotidiennement dans la gestion des entreprises et surtout en ayant une logique financière très différente de la logique des synergies industrielles.

### 4. Les nouveaux entrepreneurs

Le cas «DE BENEDETTI» n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces genres. Il s'agit d'un groupe économique qui mise toute son expansion sur une grande flexibilité des «secteurs», segments ou filières où il «intervient». La complexité de l'économie industrielle d'aujourd'hui permet (à condition d'être très flexible) de fabriquer des articulations entre segments de production qui peuvent être extrêmement fructueuses. (Ce sont les fameuses synergies dont on parle aujourd'hui). Ce que la technologie moderne est en

1. On appelle HOLDING une entreprise dont l'activité consiste à gérer des participations dans d'autres entreprises.

effet en train de faire changer, ce sont les frontières entre secteurs. Non seulement à cause de l'informatique mais aussi à cause des «matériaux nouveaux», etc...

Nous avons donc affaire à un type d'entrepreneurs pluri-industriels, soucieux de créer des grandes masses d'excédents (de profit ou de «cash flow»<sup>2</sup>, comme on dit aujourd'hui).

Et cela comporte une véritable prise en charge de la gestion quotidienne des entreprises.

Cela n'est pas du tout incompatible avec des stratégies à long terme. Mais ça resitue ces stratégies à long terme dans des calculs prévisionnels extrêmement précis, et des articulations technologiques à long terme.

### 5. Où les «prédateurs» viennent changer les règles du jeu

Depuis quelques années, et largement à cause des «dérégulations»<sup>3</sup> décidées par REAGAN, TATCHER, etc..., on assiste à l'irruption d'une stratégie beaucoup plus violente.

C'est la stratégie «raider», «prédateurs», OPA et autres qualificatifs utilisés abondamment dans la presse ces dernières semaines. Il s'agit de personnages ou groupes qui s'emparent d'une minorité «significative» voire d'une majorité des actions d'une entreprise, soit pour faire monter les «cours» et revendre aux autres actionnaires en faisant le chantage à la liquidation, soit pour carrément revendre l'entreprise au plus offrant.

Il n'est pas dit que l'affaire de la Société Générale ne se terminera pas comme ça. Comme il s'agit d'un holding, on peut très bien imaginer la «mise aux enchères» d'un certain nombre d'entreprises ou de secteurs. C'est la fameuse «vente par appartements» dont on a beaucoup parlé.

Note de Bruno Bauraind : c'est, en quelque sorte, ce qui se passera quelques années plus tard. Suez va principalement recentrer les activités de la SG sur l'énergie (Suez-Tractebel) avant de l'achever en 2003.

### 6. En synthèse

On peut dire que quand on a beaucoup d'argent (et qu'on n'est pas un particulier comme vous et moi), on peut :

2. Cash flow c'est littéralement le «flux de fric» provoqué par une activité. Entendez par là la différence entre l'argent qu'il a fallu y mettre et l'argent qui en sort ou entre le chiffre d'affaires et les coûts.

3. Dérégulation : c'est le fait de supprimer au maximum les règlements.

- soit l'investir dans le développement de l'entreprise ou du secteur;
- soit diversifier sa production;
- soit spéculer sur les marchés financiers.

- Et c'est souvent ainsi que feront des «entreprises» d'un secteur industriel déterminé.

- Soit aider les entreprises filiales à se développer;
- soit prendre des participations «passives» dans des entreprises.

- Et c'est ainsi qu'a agi la Société Générale.

- Soit prendre le «commandement d'une série d'entreprises entre lesquelles on établit des synergies.

- Et c'est en gros le cas de DE BENEDETTI.

- Soit faire le «prédateur» ou «raider».

## 7. Moins compétitif que moi, tu meurs

On peut résumer l'ensemble des grandes manœuvres autour de la Société Générale en disant qu'il s'agit pour les uns et pour les autres d'augmenter sa compétitivité, mais chacun à sa manière. Car la compétitivité aujourd'hui se manifeste suivant des stratégies fort diverses. Elle peut être une compétitivité entre entreprises pour un même marché bien déterminé mais elle peut aussi être une compétitivité qui porte sur un ensemble articulé de produits et de sous-produits.

Selon le Boston Consulting Group, dans une entreprise, la véritable mesure de la compétitivité n'est pas le profit comptable annuel, mais le flux net de liquidité qu'une entreprise peut dégager sur la durée de vie de son (ou ses) domaine(s) d'activité<sup>1</sup>.

## 8. Les frontières, connais pas !

Si on veut créer des «synergies», c'est-à-dire faire l'«entrepreneur plurindustriel», les frontières nationales n'ont plus de sens. Il faut pouvoir «intervenir» là où c'est intéressant et cela quelle que soit

la localisation du siège social ou des départements de production.

Il y a eu des formes successives de «transnationalisation»:

- il y a les grandes concentrations verticales où c'était surtout la commercialisation qui était transnationale.
- Il y a eu l'époque où les «multinationales» venaient s'implanter un peu partout, bénéficiant des avantages locaux et étendant leur aire de marché géographique.
- Aujourd'hui, on assiste à un «courant de fond» qui ignore parfaitement les frontières et où les concentrations ne se font plus à l'intérieur dans des secteurs ou en fonction des aires géographiques mais en fonction des «complémentarités», «articulations», «architectures» où interviennent un très grand nombre de facteurs différents.

C'est le nouveau phénomène de concentration économique.

## 9. La question du recentrage sur l'Europe (et la BELGIQUE ?)

[Malgré cette transnationalisation], la question de la localisation du siège du pouvoir économique et de la répartition géographique des principaux centres de production doit néanmoins nous intéresser.

- Du point de vue de l'emploi, c'est évident.
- Mais aussi du point de vue de la logique «d'accumulation» et du caractère plus ou moins «attractif» des lieux de pouvoirs, de recherche et de concentration de l'information.

Dans l'affaire de la Société Générale, on se moque un peu du monde lorsqu'on parle de se présenter comme «belges», alors que la très grande majorité des actions est aux mains des firmes étrangères. Mais il n'est pas indifférent d'avoir des groupes économiques essentiellement européens, au lieu de groupes américains ou japonais. Et il est, à certains égards, important pour la Belgique (et pour Bruxelles) que le «véritable» centre de «pouvoir de décision économique» de certains groupes y soit localisé plutôt qu'à Paris ou Milan.

Le Compte DAVIGNON, à l'ère des télécommunications, s'est moqué de DE BENEDETTI parce qu'il ne «passait» que de temps en temps à Bruxelles. À croire que la Société Générale est un magasin de détail où le commerçant doit toujours être physiquement présent



1. «Les mécanismes Fondamentaux de la Compétitivité», Boston Consulting Group, Edit. H & T., p.17.

### 10. Pourquoi une O.P.A sur la Société Générale ?

Une OPA tout le monde le sait maintenant est une offre publique d'achat des actions d'une entreprise par une autre entreprise. C'est ce qu'a fait De Benedetti pour la Société Générale.

Les raisons du choix de la Société Générale comme enjeu de cette bataille ne sont pas entièrement claires :

- certains disent que dans d'autres pays européens, les gouvernements n'auraient pas laissé faire une OPA sur une entreprise qui a une telle importance pour le pays;
- il semble que la Société Générale était une proie relativement facile financièrement. Mais alors pourquoi d'autres n'y ont pas pensé avant ?;
- la structure des participations de la Société Générale a des complémentarités avec le grand dessein industriel de De Benedetti;
- cet acteur est apparemment convaincu qu'il y a un moyen de «tirer» beaucoup de «monnaie» (cash flow) des participations de la Société Générale et que celle-ci a des participations «internationalisables»;
- et dans la perspective de 1992 (marché unique européen) il considère que «Bruxelles» est un bon point d'attache et de rayonnement.

Mais c'est clair aussi qu'il y a encore beaucoup de choses qui ne sont pas claires.

### 11. Une bataille de «mammouths»

Ce sont les différents facteurs que nous venons d'énumérer ci-avant sur les raisons de l'OPA sur la Société Générale, qui expliquent aussi partiellement la bataille qui s'est faite entre les différents groupes. Nous disons partiellement. Parce qu'évidemment, il y a aussi des éléments personnels, de clan, de revanche, etc. Tout n'est pas seulement calculs à long terme, stratégies et synergies.

De plus il est clair qu'un certain nombre d'entreprises ou de «petits groupes» belges se trouvent bien dans l'ombre de la vieille dame, non seulement parce que celle-ci les finance et leur laisse mener leur vie à condition de rentrer des dividendes, mais aussi parce qu'il est clair que cela leur ouvre un certain nombre de portes dont celles non négligeables des commandes publiques de l'État belge, des subventions plus ou moins directes de ce même État belge et de ses composantes régionales et locales. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on se laisse déposséder de telles possibilités – «belges» mais aussi internationales (dans le domaine des minerais, en particulier).

### 12. Surtout n'oubliez pas le Maréchal Mobutu (et le Tiers-Monde)

L'industrie minière zairoise est officiellement «zaïrianisée», mais ce sont les filiales de la Société Générale qui contrôlent le raffinage et surtout la commercialisation des minerais zaïrois. Dans la mesure où le régime du Maréchal Mobutu repose sur l'appropriation personnelle des revenus venant des minerais zaïrois, on comprend que le Maréchal Mobutu ait tenu à rencontrer De Benedetti (que cette rencontre soit vraie ou fausse) car tout repose sur des liens «personnels» entre Mobutu, le groupe qui l'entoure et un certain monde de dirigeants financiers belges ou internationaux. L'UNION MINIERE DU HAUT-KATANGA s'est depuis plusieurs années reconvertie en holding gérant des participations minières au Canada, etc. Par ailleurs, par le biais de GENERAL TRADING, la Société Générale «commerce» à Hong Kong, Singapour, etc. Aujourd'hui, le secteur des «services internationaux» est devenu une des clés de l'expansion internationale. La Société Générale y est présente, De Benedetti n'y était pas encore, en force.

### 13. En synthèse

- Mettre la main sur des lieux de pouvoir, sur des lieux de profits, sur une proie mal gardée et susceptible, si elle est autrement gérée, d'engendrer pas mal de cash flow, bien localisées au demeurant, tels sont, semble-t-il, les enjeux initiaux.
- Mais les locataires des chasses gardées, et les barons qui tiennent des positions acquises ne se laissent pas déloger facilement.
- La bataille des «mammouths» n'a plus rien de spécifiquement belge. Mais le siège social et une grande partie des travailleurs se retrouvent quand même en Belgique.
- Même si les rapports avec le Tiers-Monde et en particulier le Zaïre sont loin d'être négligeables.
- Condamnés à s'entendre peut-être, mais soyez certains que le «cannibalisme» entre groupes continuera à être de rigueur.

### 14. Du krash boursier à la stratégie industrielle

L'affaire de la Société Générale se situe juste après le krach boursier. Celui-ci a mis fin à un mouvement qui se poursuivait depuis quelques années et qui aboutissait à ce que tout l'argent disponible allait se loger dans la «sphère financière». Il y avait très peu d'argent pour les investissements industriels. L'OPA de la Société Générale est d'un tout autre ton. Elle n'est pas le seul événement qui va dans ce sens : de l'économie financière on est peut-être en train de repasser à l'économie «réelle». Evidemment, il s'agit toujours d'intentions. Il faudra vérifier dans la pratique.

### 15. La fin du Capitalisme populaire

C'est peut-être un peu tôt pour prononcer l'oraison funèbre du capitalisme populaire, c'est-à-dire de cette vieille tentative du système de diffuser très largement la propriété des actions des entreprises en faisant croire qu'ainsi on démocratisait les entreprises et que les petits actionnaires devenaient les gérants de l'économie. Le krach boursier avait déjà porté un premier coup très rude à ce capitalisme populaire et ce qui s'est passé dans l'affaire de la GENERALE montre bien à nouveau que les petits actionnaires n'ont rien à dire. La seule chose qu'ils peuvent faire, c'est profiter de la surenchère entre groupes pour vendre leurs actions à un prix nettement surfait. Quant à la fameuse «transparence» nécessaire des OPA et autres opérations, on pourra peut-être en faire des dessins ou des chansons humoristiques : mais c'est à peu près tout ce qu'il en reste.

### 16. L'ère des managers

Il y a déjà pas mal d'années qu'on dit que ce sont les cadres, les «managers» qui dirigent les entreprises et pas les actionnaires ou les conseils d'administration. Mais cette opération – et beaucoup d'autres événements socio-économiques des dernières années – montre qu'il y a en tout cas une nouvelle vague de «managers», d'«entrepreneurs» d'un nouveau type avec laquelle il faudra compter.

Mais attention, il ne s'agit pas des managers au sens de technocrates qui seraient indépendants de la propriété, comme on présente parfois les managers. Au contraire, ce sont des managers qui gèrent avec technocratie les intérêts des propriétaires.

### 17. L'OPA – opéra ou l'économie comme spectacle

Dans cette affaire, un «fait» nouveau est intervenu : c'est qu'elle se passe devant les medias. C'est à qui fait sa déclaration à la RTB, aux journaux, etc. Il s'agit d'un véritable «spectacle».

Mais il faut réfléchir au contenu et aux conséquences de ce spectacle :

- le spectacle est aussi destiné à servir de paravent à ce qui se passe dans les coulisses et qu'on ne connaîtra sans doute que bien plus tard (si on le connaît jamais);
- ce spectacle vise à donner l'impression à l'opinion qu'elle participe à quelque chose alors qu'en réalité elle n'a rien à dire.

On crée le silence des réactions en donnant un spectacle. Or, ce qui se passe risque de concerner pas mal de Belges au cours des prochaines années.

### 18. La fin de la Belgique de papa ou le silence des Institutions

Ce qui est frappant aussi, c'est le silence ou l'impuissance des Institutions.

- La Commission Bancaire, on le sait, est apparue comme impuissante.
- Et les différents membres ou fractions du Gouvernement n'en sont plus à quelques contradictions près.

On peut évidemment penser que cette espèce de faiblesse est calculée, et qu'il s'agit du fameux compromis à la belge comme l'a décrit le correspondant du «MONDE», mais quand même il y a des limites. Ce qui est clair :

- C'est qu'un certain nombre de ces Institutions fonctionne sur un «consensus». S'il y a des opérateurs qui ne sont pas habitués à ces règles de jeux informels, c'est la catastrophe.
- Toutes les contradictions de la société belge ont bien été mises en lumière par cette affaire : non seulement entre Wallons et Flamands, mais entre vieille garde et nouveaux entrepreneurs, par exemple.

### 19. Et les travailleurs dans tout ça ?

Il y a eu quelques hommages aux travailleurs et à l'emploi. Il y a eu des interventions publiques plus ou moins musclées. Mais il faut bien dire que tout cela est apparu comme un nouveau «Dallas» à la TV et que les travailleurs ont souvent été relégués au rôle de spectateurs passifs, qui comptent les coups. Les organisations syndicales réagissent avec une précision de plus en plus grande. Et la présente brochure n'est qu'une (très modeste) contribution à la prise de conscience et à la mobilisation sur ce thème.

### 20. Pour préparer 1992

Car avec l'échéance de 1992 (le fameux marché commun unique qui est une tentative d'éliminer les incertitudes du droit de société) on risque de voir se multiplier ce genre d'affaires. Il est donc grand temps de se mettre ensemble à préparer, du côté des travailleurs, l'échéance de 1992. Le danger étant néanmoins d'aboutir à une «centralisation» au niveau européen sans qu'il y ait renforcement de l'action syndicale à la base. Et dans ce cadre, l'affaire Société Générale a montré qu'un problème clé est celui des stratégies industrielles : quelles sont les stratégies les plus «porteuses» d'une amélioration du sort des travailleurs et des citoyens ? Ce thème des politiques et stratégies industrielles pourrait ou devrait être un des thèmes dominants de notre réflexion à venir.

## Le nouveau capital financier

par Henri Houben (2018)<sup>1</sup>

C'est en Belgique que se développe en premier et à grande échelle cette mainmise de la banque sur le reste de l'économie. Dès 1835, deux établissements, la Société Générale de Belgique (SGB) et la Banque de Belgique prennent un nombre incroyable de participations dans diverses sociétés houillères, métallurgiques, de transport et autres. Ainsi, la SGB prend possession d'environ 40% des mines de charbon du Borinage<sup>2</sup>, qui produisaient à l'époque quelque 60% du charbon belge.

Par la suite, alors que la Banque de Belgique va périlcliter<sup>3</sup>, la SGB va construire un empire industriel basé durant l'essentiel du XIXe siècle sur trois secteurs : la houille, la métallurgie puis la sidérurgie, les chemins de fer. Elle entame quasiment une sorte d'intégration verticale où les mines approvisionnent la fabrication du fer, puis de l'acier qui, eux-mêmes, permettent la production de rails et autres équipements pour les sociétés ferroviaires. Ainsi, lors des crises, le groupe de la SGB bénéficie d'un marché interne protégé. De toute façon, la banque peut accorder des crédits aux firmes qui connaissent des difficultés, le temps de se renflouer avec une meilleure conjoncture.

La réussite est telle que l'exemple de la SGB inspire plusieurs banquiers français : Henri Germain fonde le Crédit Lyonnais (1863) et Paulin Talabot participe à la création de la Société Générale (française) avec les Rothschild (1864) pour concurrencer le Crédit mobilier des frères Pereire<sup>4</sup>. Ce nom de Société Générale est d'ailleurs choisi en l'honneur de la firme belge.

De même, en Allemagne, les grandes banques, créées dans la foulée du développement économique après 1850, prennent comme modèle la Belgique. Ainsi, le neveu de Werner Siemens participe à la création de la Deutsche Bank en 1870. C'est le règne des quatre banques D, du nom de la première lettre des sociétés financières qui dominent le pays : la Deutsche Bank, la Dresdner Bank, la Disconto-Gesellschaft et la Darmstädter-und-Nationalbank. Elles participent à la création et au développement des principaux groupes industriels allemands. Elles

en deviennent de puissants actionnaires, en partenariat ou non avec les familles fondatrices.

C'est le règne des banques universelles, car elles opèrent dans tous les domaines : elles récoltent les dépôts d'une clientèle (qui n'est pas encore populaire à cette époque) ; elles prêtent aux firmes, que ce soit à court terme pour fournir les liquidités ou à long terme pour financer les investissements ; elles gèrent des fortunes ; elles prennent des participations dans les entreprises commerciales et industrielles.

Ce changement qualitatif où la banque reprend la place centrale dans l'économie au détriment de l'entreprise industrielle, productrice de richesses et de valeur, est, pour l'économiste marxiste autrichien Rudolf Hilferding (1877-1941), caractéristique de l'apparition et du développement d'une nouvelle forme de capital, le capital financier.

Dans son ouvrage qu'il titre d'ailleurs *Le capital financier* (1910), il écrit : « La dépendance de l'industrie à l'égard des banques est donc la conséquence des rapports de propriété. Une partie de plus en plus grande du capital de l'industrie n'appartient pas aux industriels qui l'emploient. Ils n'en obtiennent la disposition que par la banque, qui représente à leur égard le propriétaire. En outre, la banque doit fixer une part de plus en plus grande de ses capitaux dans l'industrie. Elle devient ainsi dans une mesure croissante capitaliste industrielle. J'appelle le capital bancaire - par conséquent capital sous forme d'argent, qui est de cette manière transformé en réalité en capital industriel - le capital financier. »<sup>5</sup>.

Il ajoute avec des accents qui pourraient être très actuels : « La mobilisation du capital et l'expansion de plus en plus grande du crédit changent peu à peu complètement la position du capitaliste prêteur d'argent. La puissance des banques s'accroît, elles deviennent les fondateurs et finalement les maîtres de l'industrie, dont elles tirent les profits à elles en tant que capital financier, tout comme autrefois le vieil usurier, avec son intérêt, le revenu du travail du paysan et la rente du seigneur. »<sup>6</sup>.

Lénine va reprendre en grande partie cette analyse. Il en donne une définition plus large que Hilferding : « Concentration de la production avec, comme conséquence, les monopoles ; fusion ou interpénétration des banques et de l'industrie, voilà l'histoire de la formation du capital financier et le

1. La version longue de cet article est disponible à l'adresse : <http://www.gresea.be/Le-nouveau-capital-financier>

2. La région de Mons dans le Hainaut.

3. Elle fera faillite en 1876.

4. Hubert Bonin, *La banque et les banquiers en France, du Moyen-Âge à nos jours*, éditions Larousse, Paris, 1992, p.95-96.

5. Rudolf Hilferding, (*Le capital financier*), éditions de Minuit, Paris, 1970, p.317-318.a

6. Rudolf Hilferding, *op. cit.*, p.319.

contenu de cette notion »<sup>1</sup>. Pour Hilferding, en effet, le capital financier est essentiellement du capital bancaire qui s'empare de la production. Lénine explique qu'il s'agit davantage d'une fusion, d'une interpénétration des deux capitaux, ce qui semble plus correct. En effet, nous avons montré à partir de l'exemple de la SGB un cas d'emprise de l'industrie par une banque. Mais l'inverse existe aussi.

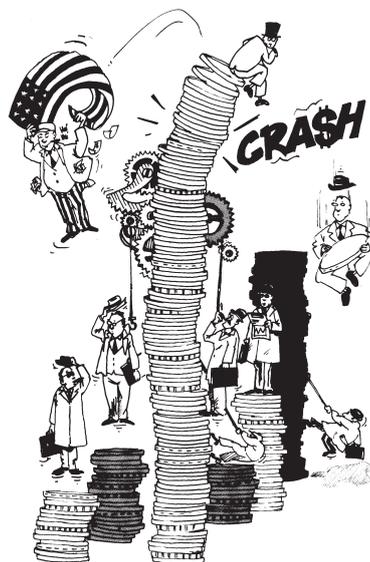
Ainsi, John Rockefeller (1839-1937) fait fortune dans le secteur du pétrole américain dès la fin du XIXe siècle à partir duquel il investit notamment dans la banque Equitable Trust Company. En 1930, celle-ci fusionne avec la Chase National Bank, faisant de la nouvelle entité le plus grand établissement de crédit du pays, voire du monde. Aujourd'hui, la Chase a fusionné avec la Morgan pour devenir la JP MorganChase, un des établissements financiers les plus influents de la planète.

Tout comme Hilferding, Lénine associe cet avènement du capital financier à la constitution de monopoles. La bataille pour l'accumulation entraîne la centralisation de la production au sein d'entreprises géantes, qui s'apparentent à des monopoles<sup>2</sup>. Ces derniers changent les conditions de la concurrence. En effet, auparavant, une firme était subordonnée aux aléas du marché sur lequel elle se trouvait. Maintenant, ayant atteint une dimension au moins nationale, elle peut en contourner ses lois, elle peut imposer ses tarifs et conditions de vente.

Auparavant, si elle était en difficulté, elle était mise en faillite. Maintenant, elle dispose de moyens pour échapper à la banqueroute, notamment grâce à des apports bancaires. Auparavant, une compagnie ne recevait aucune aide spécifique de la part des pouvoirs publics. Maintenant, une de ses firmes géantes en péril sera probablement sauvée par un soutien massif des autorités, parce qu'elle est justement *too big to fail* (trop grande pour faire faillite).

De ce fait, l'État se met au service direct de grands groupes pour réserver des commandes publiques à leurs firmes « championnes nationales », pour leur ouvrir des marchés à l'étranger, pour les aider à s'organiser, notamment à travers des trusts ou des cartels (qui étaient permis à l'époque)... La connivence entre le personnel de l'État et les dirigeants de ces firmes augmente fortement, comme les passages fréquents d'un poste ministériel à une carrière

d'administrateur, et inversement, le montrent. Cette domination du capital financier se répand au-delà du continent européen, que ce soit aux États-Unis ou au Japon, les économies émergentes de l'époque. En 1959, Victor Perlo<sup>3</sup> dresse le tableau d'un capitalisme dominé encore par les banques. La banque Morgan est l'actionnaire de référence d'une série de firmes comme General Electric, IBM, US Steel, Procter & Gamble, et Philip Morris. Le groupe Rockefeller contrôle la Chase Manhattan et détient des parts dans Exxon Mobil et Chevron... Au Japon, quatre grands zaibatsu contrôlent l'activité économique de l'archipel dans les années 1920 : Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo et Yasuda. La théorie du capital financier se dévoile dans le vocabulaire : zaibatsu en japonais veut dire littéralement « cliques financières »<sup>4</sup>. Après la guerre, l'archipel restera sous la coupe de six conglomérats financiers.



## Le krach de 1929 et ses conséquences sur le capital financier

Le grand krach de Wall Street démarre réellement le jeudi 24 octobre 1929 et va entraîner la plus grave crise de l'histoire de l'humanité jusqu'à ce jour. Les banques sont mal prises. Impossible de vendre les participations dont les cours chutent subitement. Elles n'ont pas les liquidités qui leur permettraient de faire face à des retraits massifs. Les faillites se multiplient.

1. Lénine, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, in Lénine, *Œuvres complètes*, tome 22, p.245.

2. Normalement, on appelle monopole une entreprise qui dispose de l'exclusivité de la vente d'un produit. Comme, dans la plupart des secteurs, il n'existe pas une seule firme, mais plusieurs, on devrait appeler ces firmes des oligopoles.

3. Victor Perlo, *L'Empire de la Haute Finance. La genèse du capitalisme monopoliste d'État*, éditions sociales, Paris, 1974.

4. Nakamura Takafusa, *Economic Growth in Prewar Japan*, Yale University Press, New Haven and London, 1983, p.208.

En mars 1933, le président fraîchement élu aux États-Unis, Franklin Roosevelt, ferme toutes les banques américaines. En juin est voté le Glass-Steagall Act. Celui-ci établit une distinction nette entre une banque d'investissement (ou d'affaires) et, d'autre part, des banques commerciales ou de dépôt. Ainsi, la principale banque américaine de l'époque JP Morgan doit se séparer de ses activités d'investissement et se concentrer sur le commercial. En revanche, Lehman Brothers se centra sur ses activités d'investissement. Séparation similaire dans la plupart des autres pays avancés, à l'exception notable de l'Allemagne qui conserve sa confiance dans les banques universelles.

La crise des années 1930 marque la limite du pouvoir des banques universelles comme capital financier. Celles-ci peuvent prendre le contrôle d'entreprises industrielles. Mais il leur est difficile de gérer des actifs à long terme, alors que les fonds qui financent ces opérations peuvent leur être retirés à tout moment, surtout en période de crise. C'est pourquoi beaucoup d'entre elles sont au cœur de la tourmente dans les années 1930.

Mais d'autres éléments interviennent pour expliquer que les banques universelles comme investisseurs dans le commerce et l'industrie pour compte propre, telles que les ont décrites Hilferding et Lénine, ont disparu. Lesquels ?

D'abord, les grandes firmes deviennent de plus en plus gigantesques, investissent à l'étranger, deviennent les multinationales que nous connaissons. Les sommes consacrées à ces dépenses augmentent de plus en plus. Il faut maintenant un pool bancaire pour satisfaire cette expansion. Les liens entre les grandes firmes « industrielles » et les banques se distendent. Certaines multinationales peuvent autofinancer en bonne partie leurs investissements.

Ensuite, les banques sont surtout actives dans leur pays d'origine. Ailleurs, elles devraient batailler ferme et longtemps pour déloger les acteurs dominants. Pour des firmes qui s'internationalisent, l'établissement de crédit lié ne leur est plus d'une grande utilité. Au contraire, il vaut mieux s'acoquiner avec des acteurs locaux. Les liens entre le groupe industriel et « sa » banque sont desserrés.

**Tableau 1. Nombre de fois où chaque société se retrouve actionnaire des 76 multinationales**

|                                  | 1st actionnaire | 2d actionnaire | 3d actionnaire | Total |
|----------------------------------|-----------------|----------------|----------------|-------|
| <b>BlackRock</b>                 | 23              | 27             | 14             | 64    |
| <b>Vanguard Group</b>            | 9               | 22             | 13             | 44    |
| <b>State Street</b>              | 6               | 1              | 11             | 18    |
| <b>The Capital Group</b>         | 3               | 2              | 4              | 9     |
| <b>Norges Bank Investment</b>    | 1               | 4              | 2              | 7     |
| <b>Berkshire Hathaway</b>        | 6               | 0              | 0              | 6     |
| <b>Qatar Holding</b>             | 1               | 1              | 2              | 4     |
| <b>Wellington Management</b>     | 1               | 1              | 2              | 4     |
| <b>Legal &amp; General Group</b> | 0               | 1              | 3              | 4     |
| <b>Fidelity</b>                  | 1               | 0              | 2              | 3     |
| <b>Lyxor International</b>       | 1               | 0              | 2              | 3     |
| <b>Massachusetts Financial</b>   | 0               | 1              | 2              | 3     |
| <b>T. Rowe Price</b>             | 0               | 1              | 2              | 3     |
| <b>JP MorganChase</b>            | 2               | 0              | 0              | 2     |
| <b>Harris Associates</b>         | 1               | 0              | 1              | 2     |

Sources : Calculs sur base de différentes firmes, rapports annuels ou proxy statements, 2015.

Note : Nous n'avons pas repris CDC, la Caisse de Dépôts et Consignations, qui sert à l'État français pour prendre des participations dans les firmes, mais essentiellement françaises. CDC est mentionné cinq fois : deux comme premier actionnaire, une comme second et deux comme troisième.

Enfin, pour une compagnie financière, les gains qu'elle peut obtenir sont généralement plus importants sur l'évolution des cours des titres qu'elle achète que sur les dividendes que ces actions ou obligations pourraient procurer.

## Des fonds sans fin

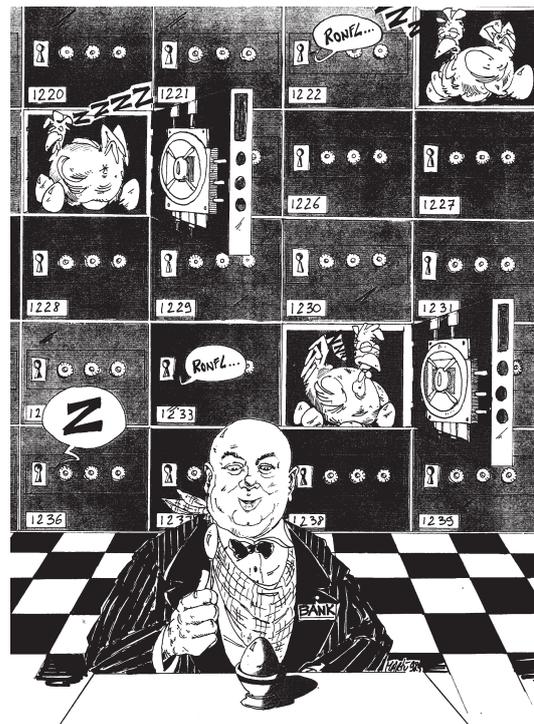
Ce sont des fonds financiers qui remplacent progressivement les banques et les particuliers comme actionnaires des firmes : d'abord les fonds de pension et puis les autres types.

Nous avons repris dans une base de données des plus grandes sociétés mondiales l'actionnariat principal de celles-ci. Normalement, dans la plupart des législations, aujourd'hui, les firmes doivent dévoiler tout actionnaire qui possède au moins 5% de leur capital. Sur cette base, nous avons éliminé les entreprises asiatiques dont l'actionnariat est stable et souvent ancré nationalement. Nous avons également retiré les compagnies toujours dirigées par des familles, comme Ford, Robert Bosch, BMW, Michelin, Walmart...

Il nous est resté 76 multinationales parmi les plus importantes du monde<sup>1</sup>. Nous avons calculé le nombre de fois où chaque société actionnaire était reprise. Cela permet d'établir le tableau 1, en nous concentrant sur les firmes les plus souvent citées.

On peut remarquer que, pour la plupart, ce sont des sociétés de gestion d'actifs qui forment leurs principaux actionnaires. Leurs fondateurs forment une compagnie de nature privée ou cotée en bourse. Mais celle-ci crée à son tour une série de fonds d'investissement avec l'épargne de particuliers ou d'autres acteurs économiques. C'est cet argent qui est placé dans les plus grandes multinationales. Le fonds est géré par la compagnie, qui se rémunère par des commissions pour le service de gestion rendu. Il peut investir dans d'autres entreprises, se spécialiser dans les obligations, se concentrer sur les opérations financières de court terme ou même faire un mixte de ces opérations.

Quinze firmes constituent le « noyau dur » de l'actionnariat des grandes firmes mondiales. Nous pouvons mettre de côté le holding qatari et la filiale



investissement de la Banque de Norvège (Norges Bank Investment), qui ne nous intéresse pas trop ici<sup>2</sup>.

Trois firmes sont des filiales ou agissent pour le compte de banques. C'est le cas de JP MorganChase, mais également Lyxor International et Harris Associates. On peut placer le Massachusetts Financial Services Company (MSF), qui fonctionne pour le compte des grandes banques canadiennes.

Berkshire Hathaway est la société holding de Warren Buffett, le deuxième homme le plus riche de la planète<sup>3</sup>. Il place son patrimoine dans de puissantes entreprises comme Coca, Heinz, Bank of America, American Express, Procter & Gamble, Dow Chemical, Wells Fargo, Moody's, Goldman Sachs et IBM. Il en est souvent le premier actionnaire.

The Capital Group est l'un des trois plus grands organismes de gestion de fonds de pension au monde, avec The Vanguard Group et Fidelity Investments. Elle occupe plus de 7.500 salariés ou collaborateurs dans 28 bureaux répartis dans le monde. Au 30 juin 2017, elle gérait un montant de 1.600 milliards de dollars.

The Vanguard Group fondé en 1974 dispose de plus de 5.100 milliards de dollars d'actifs fin 2017 à travers 180 fonds. Elle est présente auprès de

1. Philips affirme n'avoir aucun actionnaire ayant plus de 5% du capital, seuil à partir duquel on est obligé à le divulguer. D'après d'autres sources, les principaux possesseurs de parts de la multinationale néerlandaise sont Southeastern Asset Management pour 3,3%, Dodge & Cox pour 3% et Harris Associates pour 3% aussi. Nokia n'aurait aucun actionnaire majeur, le premier serait Franklin Resources avec seulement 1,2% du capital. Unilever a une structure bicéphale que nous avons jugée trop complexe à détailler.

2. D'une part, ce sont des fonds liés à un État. D'autre part, ils agissent en suivant d'autres règles. Le fonds qatari reste plus longtemps actionnaire dans une entreprise dans laquelle il investit. Son compère norvégien a aussi une stratégie de plus long terme et intègre une dimension « éthique » dans la gestion de son portefeuille.

3. Derrière Bill Gates.

**Tableau 2. Actionnariat des principales sociétés d'investissement cotées fin 2015 (en %)**

| Company                    | Country | 1st actionnaire    | %    | 2d actionnaire  | %   | 3d actionnaire | %   |
|----------------------------|---------|--------------------|------|-----------------|-----|----------------|-----|
| <b>BlackRock</b>           | USA     | PNC Financial      | 21,2 | Wellington Man. | 5,8 | Norges Bank    | 5,7 |
| <b>PNC Financial</b>       | USA     | Wellington Man.    | 8,2  | Vanguard Group  | 6,0 | BlackRock      | 5,1 |
| <b>State Street Bank</b>   | USA     | Massachusetts Fin. | 9,2  | T. Rowe Price   | 7,1 | Vanguard Group | 5,4 |
| <b>T. Rowe Price</b>       | USA     | Vanguard Group     | 6,5  | BlackRock       | 5,9 | State Street   | 5,3 |
| <b>Legal &amp; General</b> | GBR     | The Capital Group  | 5,9  | Schroders       | 5,0 | Invesco        | 5,0 |

Sources : BlackRock, PNC Financial Services, State Street Bank et T. Rowe Price, Proxy Statements, 2016 et Legal & General Group, Annual Report 2015.

véritables géants comme Apple, Microsoft, General Electric, ExxonMobil, Johnson & Johnson dont elle est le premier actionnaire. Elle détient également 2,5% de Foxconn.

State Street Corporation est une très ancienne banque dépositaire. Elle a été fondée en 1792 à Boston. Fin 2017, elle administre quelque 2.782 milliards de dollars d'actifs. Sur ce montant, environ 1.500 milliards sont détenus par des fonds domiciliés au Luxembourg, en Irlande et aux îles Caïmans.

BlackRock est la société de gestion d'actifs leader par excellence. Elle possède au moins 5% du capital de quatre firmes cotées sur dix aux États-Unis. Elle est considérée comme l'institution financière la plus influente du monde. En effet, elle gère des actifs pour 6.288 milliards de dollars fin 2017. C'est davantage d'argent que la plus grande banque, l'Industrial and Commercial Bank of China, qui ne dispose que de 4.010 milliards. BlackRock a été introduite en Bourse en 1999.

Il y a des liens entre ces tenants du nouveau capital financier. Nous avons établi le tableau suivant en identifiant les principaux actionnaires des sociétés financières qui publient cette information (tableau 2).

On observe un élégant chassé-croisé de participations dans ces organes. Ainsi, PNC Financial Services est le premier actionnaire de BlackRock, qui est lui-même troisième détenteur de part de PNC. PNC est une banque holding.

Si ces sociétés font appel à un capital qui ne leur appartient pas – c'est celui de l'épargne « populaire » -, elles n'en contrôlent pas moins tous les fonds créés par celles-ci. Elles en désignent les

administrateurs et décident généralement des investissements à opérer. Ainsi, en 2010, les treize conseillers de Fidelity (FMR) sont les dirigeants des 360 fonds que la compagnie gère. Les huit conseillers de Vanguard siègent au conseil d'administration des 70 fonds initiés par la société financière<sup>1</sup>.

Les banques (au sens strict) ne sont plus les principaux actionnaires des grandes entreprises. Elles ne sont plus le moteur quasi exclusif de l'accumulation du capital. D'autres sociétés financières sont venues les relayer. Ce sont ces dernières qui ont mis la main sur la plus grande quantité de capital-argent dans le monde, supplantant progressivement les banques.

## Le vrai basculement des années 1980

Un véritable retournement s'opère et c'est cela qui caractérise réellement notre époque. Dans l'ancienne forme de capital financier, la banque prélevait une rente sur les profits réalisés par l'entreprise industrielle affiliée. Mais il était rare qu'elle prenne davantage que ce que la firme productive pouvait offrir. Il ne fallait pas tuer la poule aux œufs d'or.

En revanche, par leur faculté de déplacer leurs capitaux d'une firme à l'autre, le nouveau capital financier n'est plus attaché à l'une ou l'autre entité. Alors que la banque universelle exerçait un contrôle souvent sans partage sur la direction des entreprises, les sociétés de gestion d'actifs ont généralement un comportement plus « passif ». Les fonds ne disposent pas du personnel pour installer des dirigeants à la tête des multinationales. Ils doivent donc faire confiance en grande part aux managements en place. Mais si ceux-ci ne satisfont pas la rentabilité, ils

1. Geoffrey Geuens, *La finance imaginaire*, éditions Aden, Bruxelles, 2011, p.91.

vont se dégager de la firme et investir ailleurs. Ce qui peut déstabiliser l'entreprise, car vendre un gros paquet d'actions va en faire baisser le cours et la rendre reprenable (opéable) par un concurrent. D'où la cour assidue que peuvent mener les dirigeants de grandes firmes vis-à-vis des fonds actionnaires.

Ceux-ci peuvent exiger un rendement maximum et, s'ils ne sont pas satisfaits, retirer leurs billes pour investir ailleurs. Ils peuvent se rémunérer largement sur une compagnie et, une fois rassasiés, passer à la suivante. Ils peuvent donc les dépecer les uns après les autres et, une fois la proie vidée complètement de son sang, se jeter sur une nouvelle source « intarissable » de profit.

De ce fait, la situation nouvelle implique que le capital financier d'aujourd'hui devient doublement parasitaire. Non seulement il prélève toujours une part de la production pour rémunérer des secteurs improductifs comme la finance, mais, en outre, il le fait préventivement, avant même toute activité économique, obligeant les compagnies industrielles à tenir la norme de rentabilité imposée sous peine de disparaître.

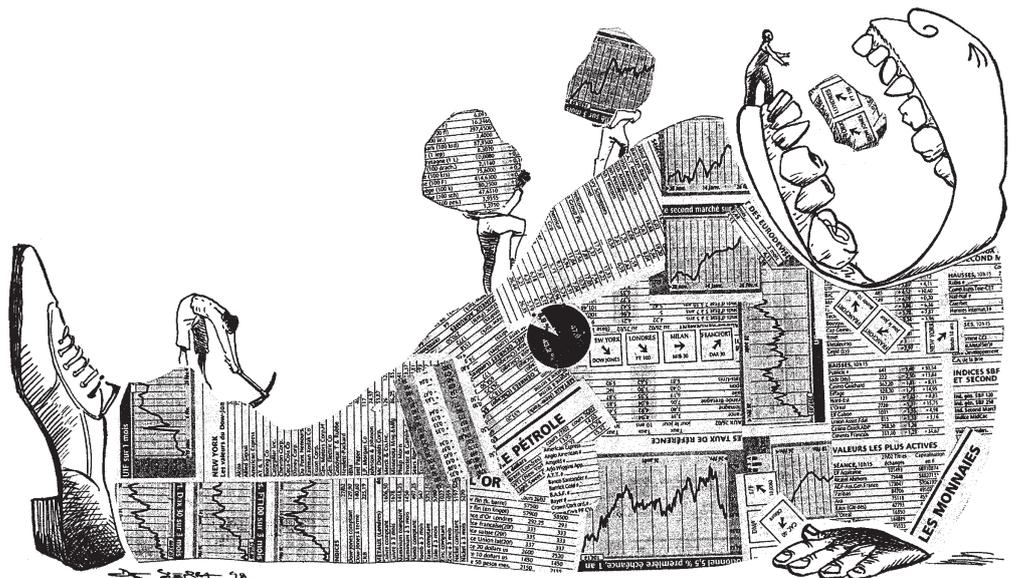
Ainsi, on constate une très nette augmentation du versement de dividendes des grandes firmes vers leurs actionnaires, se rapprochant dangereusement des bénéfices réalisés. Aux États-Unis, cette part des dividendes par rapport aux bénéfices nets des entreprises était passée de 44,1% entre 1950 et 1973 à 37,1% de 1973 à 1980, puis à 65,6% dans les années 80, à 75,1% la décennie suivante pour retomber quelque peu à 66,6% entre 2000 et 2007<sup>1</sup>. On voit le tournant de 1980 : avant, la majeure partie des profits étaient réinvestis ; après, ils sont distribués principalement aux actionnaires, quitte à ceux-ci éventuellement de les remettre dans le capital des entreprises.

## Conclusion

Il y a une financiarisation de l'économie au sens très général. Mais il n'y a pas de transformation majeure du capitalisme. Les mécanismes propres à l'accumulation du capital sont toujours à l'œuvre. Ils poussent continuellement à éliminer la concurrence, à établir des monopoles<sup>2</sup> et à asseoir la domination du capital financier sur l'ensemble du système productif. C'est l'essence même du développement capitaliste.

Une première fois, à partir du XIXe siècle, ce processus a incité à la création de banques universelles, qui ont conquis une bonne partie des économies nationales avancées. Cela a conduit aux guerres mondiales et à la crise des années 1930, bref des catastrophes encore vivaces dans les mémoires.

Aujourd'hui, avec l'impact de l'internationalisation de la production, d'autres formes plus diverses de capital financier sont apparues, même si les banques conservent un rôle central en allouant des fonds importants à travers leurs prêts (aussi bien aux États qu'aux multinationales ou aux nouvelles sociétés d'investissement). Il n'y a pas de changement dans la logique de fonctionnement de l'économie. En revanche, les exigences financières se sont accrues et cela hypothèque gravement le futur. Avec des crises sans doute plus aiguës et des conflits toujours plus durs et insurmontables en perspectives.



1. Henri Houben, *La crise de trente ans*, op. cit., p.273, tableau 7.4.

2. Au sens de Lénine, c'est-à-dire des entreprises géantes qui échappent partiellement ou momentanément aux lois strictes du marché.

# L'emploi est-il toujours vecteur de droits ?

Bruno Bauraind, Gresea

**L**e Gresea est né pour partie de la volonté de syndicalistes. Ce n'est donc pas un hasard si l'emploi et les enjeux liés au travail se trouvent au cœur de ses réflexions. Cependant, au fil des années et de la crise que traverse depuis plusieurs décennies le monde du travail, le questionnement a évolué. Au tournant des années 1980, le mouvement social belge et européen voyait dans le plein emploi un levier puissant pour renforcer l'État social. Quatre décennies plus tard, ce plein emploi ressemble parfois à une chimère. Car l'emploi à tout prix, sous le prétexte de la compétitivité, a fortement précarisé les conditions de travail d'une partie du salariat. Plus récemment encore, les logiques économiques du capitalisme de plateforme mènent à un salariat déguisé - sous statut d'indépendant ou hors-statut - s'affranchissant ainsi des droits liés à l'emploi.

En 1995, le Gresea publiait le cinquième dossier pédagogique de sa collection « *Les clés pour...* ». Il s'agissait, sous la plume de Jean-Luc Iwens<sup>1</sup>, de cartographier l'emploi dans le monde. À l'époque, même si le taux de chômage avait explosé dans les pays d'ancienne industrialisation (ou dits « développés ») et que les plans d'ajustement structurel du FMI avaient achevé de déstructurer les relations professionnelles dans les pays du Sud, le plein emploi restait un objectif de politique économique consensuel pour le monde progressiste européen. C'est d'ailleurs toujours le cas. En effet, la période des trente glorieuses en Europe a montré empiriquement deux éléments importants : d'une part, qu'un taux de chômage faible améliore le rapport de force du monde du travail face à celui du capital et d'autre part que le progrès social était synonyme de droits attachés à l'emploi. Des droits défendus par des organisations syndicales puissantes et des mécanismes de protection sociale de plus en plus développés.

La brochure du Gresea s'ouvre sur le constat que la crise économique que nous vivons depuis plus de 40 ans est avant tout une crise du travail : « le monde du travail est en crise. C'est lui qui est en crise et non l'économie, comme on le prétend si souvent. En tout cas, dans les pays industrialisés, les années de véritable récession (diminution du PIB) depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale se comptent, au pire, sur les doigts d'une seule main : trois fois, en Belgique. Le véritable problème est que la croissance

que connaissent nos pays est une croissance sans emploi, une croissance qui multiplie dramatiquement le nombre d'exclus, et cela malgré tous les reculs imposés aux travailleurs : diminution des bas salaires, précarisation des emplois, remise en cause de nombreuses conquêtes sociales, etc. Ce n'est donc pas uniquement de croissance dont nos pays ont besoin, mais d'une autre croissance qui répond aux besoins individuels et collectifs des membres de nos sociétés »<sup>2</sup>.

Cette crise ne prend cependant pas la même forme partout...

En Afrique, « la plupart des emplois en milieu rural ne sont pas des emplois salariés. Environ les trois quarts de la population agricole sont constitués de petits exploitants qui vivent, bien souvent, en régime d'autosubsistance. Dix autres pour cent représentent les paysans sans terre qui doivent, pour survivre, s'engager comme ouvrier agricole ou pratiquer d'autres activités. Dans l'un et l'autre cas, ils n'ont que très rarement de véritables contrats de travail. Finalement, seule une petite couche de travailleurs agricoles qui sont employés dans de grandes exploitations produisant pour l'exportation ont des chances d'avoir de véritables contrats d'emploi. La situation n'est pas plus brillante en milieu urbain. L'exode rural qui se poursuit à un rythme de 6 à 8 % par an ne débouche, la plupart du temps, que sur une augmentation du chômage et une croissance du secteur informel »<sup>3</sup>.

En Asie, la situation est plus contrastée. Si l'« usine du monde », et particulièrement la Chine,

1. Comme le rappelle néanmoins l'auteur : Le contenu de ce dossier et son articulation se fondent principalement sur une formation donnée par Gérard FONTENEAU (syndicaliste international) sur le thème de « l'emploi dans le monde ». Cette séance a été la première d'un cycle de cours sur « la mondialisation de l'économie et ses conséquences sur l'emploi ».

2. J-L Iwens, *L'emploi dans le monde. Des fiches pour comprendre*, septembre 1995.

3. J-L Iwens, *idem*.

crée des emplois en attirant l'investissement des firmes multinationales occidentales, elle le fait souvent au détriment des conditions de travail. Les zones franchies<sup>1</sup> de droits pour les travailleurs s'y sont multipliées ces dernières décennies : « l'Asie est le continent par excellence où se sont développées les zones franches industrielles. La Chine se classe en tête, toute catégorie, avec environ 700.000 emplois liés à des activités d'exportation bénéficiant d'un régime franc, notamment dans les ZES (zones économiques spéciales). La principale province d'accueil d'industries franches est le Guangdong, qui regroupe trois ZES. Les sociétés de Hong Kong y auraient déjà investi dans 80% des 4.000 entreprises à capitaux étrangers et contrôleraient 65% des 3,7 milliards de dollars de capital. Pour leur part, les investisseurs de Taïwan seraient présents dans 400 entreprises employant environ 100.000 personnes »<sup>2</sup>.

Enfin, l'Amérique latine est touchée de plein fouet par les programmes d'ajustement structurel à partir des années 1980 : « si les statistiques de chômage ne sont pas aussi élevées, c'est également parce que l'ajustement s'est réalisé en Amérique latine par une baisse dramatique des salaires. D'après le BIT, entre 1980 et 1992, dans l'ensemble de l'Amérique latine, les salaires dans les industries manufacturières ont baissé de 7%, ceux en vigueur dans le secteur de la construction de 12%, ceux dans l'agriculture de 30% et les salaires minimaux de 34%. De plus, ces chiffres globaux recouvrent de très fortes différences entre les pays »<sup>3</sup>.

Comme le rappelait Lise Blanmailland en 2013, la notion de « travail » n'est pas la même en Occident ou dans les pays en développement : « dans les pays en développement, le secteur informel atteint une intensité particulièrement accrue. En Haïti, il représente 92% des emplois ! En Inde, 83%. Alors qu'il concerne déjà 1,8 milliard de personnes dans le monde, il pourrait, selon l'OCDE, atteindre deux tiers de la population active en 2020 »<sup>4</sup>. Si avec René Deschutter, on peut constater que le travail informel montre : « tout le dynamisme dont font preuve des millions de personnes dans le Tiers-Monde en vue de survivre, de subsister et d'améliorer leurs conditions de vie »<sup>5</sup>, on

1. "Une zone franche industrielle (ZFI) est une zone industrielle généralement clôturée ou physiquement isolée qui offre des incitations spéciales aux industries d'exportation, avant tout l'importation hors taxes (la zone est située hors douane), un cadre réglementaire allégé, ainsi qu'un niveau d'imposition minimal ou nul. Des entreprises individuelles, bien que non situées dans une ZFI, peuvent aussi se voir accorder les avantages d'un régime franc"

2. J-L Iwens, *idem*.

3. J-L Iwens, *idem*.

4. L. Blanmailland, *Le chômage... ailleurs*, 2013. Article disponible à l'adresse : <http://www.gresea.be/Le-chomage-ailleurs>

5. R. De Schutter, *Le secteur informel, clés pour...*, Gresea, 1996.

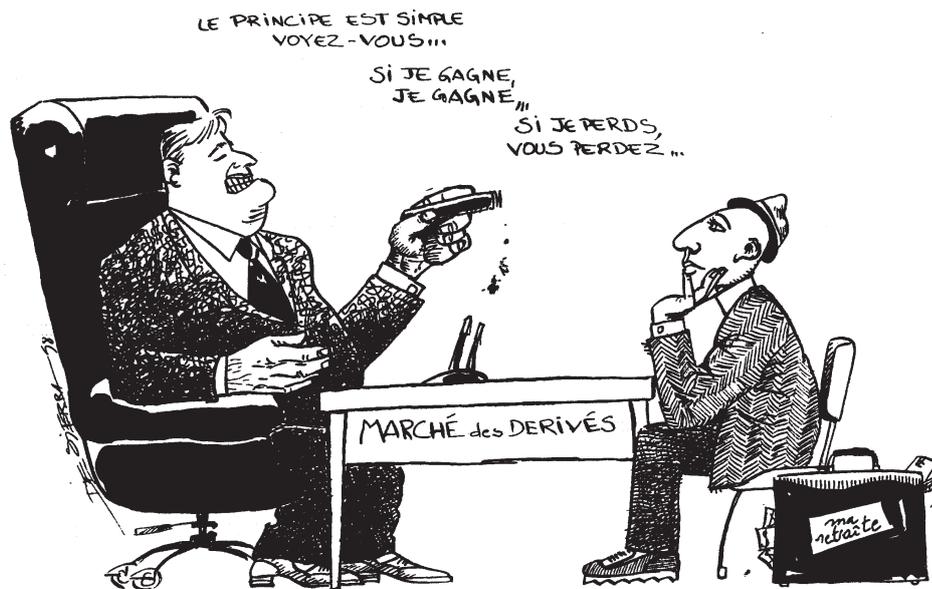


est loin de la conception européenne de l'emploi qui « protège » et qui contribue à la sécurité sociale et à l'impôt. Mais l'Europe se rapprocherait-elle peu à peu du Sud ? Les années 1970 marquent en Europe un glissement vers un taux de chômage structurellement haut et une plus grande précarité de l'emploi. Ces dernières années, dans certains secteurs « numérisés » comme celui des coursiers ou des chauffeurs, on voit apparaître du travail hors emploi. Ces travailleurs précaires travaillent le plus souvent comme faux indépendants ou bien hors-statut d'emploi grâce à une extension du « volontariat », par exemple. Tout cela étant finalement très peu « formel ».

## La compétitivité et l'emploi : un salariat précarisé

Les années 1970 voient advenir des changements importants sur le plan macro-économique et sur celui des politiques économiques et sociales. La baisse des gains de productivité et l'essoufflement du modèle keynésien dès la fin des années 1960 s'accompagnent de la mise à mort en 1971 par les États-Unis du système monétaire issu des accords de Bretton Woods<sup>6</sup>. À la spéculation moné-

6. Ville du New Hampshire près de la côte Est des États-Unis. En juillet 1944, s'est tenue, au Mount Washington Hotel, une conférence internationale pour bâtir un système financier solide pour l'après-guerre.



identifier la compétitivité ou le retard en la matière : les parts de marché pour les entreprises, les exportations nettes pour les pays. Une firme qui gagne des parts de marché serait compétitive. Une nation qui aurait une balance commerciale positive de façon durable gagnerait le même label. De nouveau, c'est le flou le plus total. On peut accepter que les parts de marché puissent être source de satisfaction ou d'inquiétude dans

taire s'ajoutent, à partir de 1979 aux États-Unis, des hausses de taux d'intérêt qui vont conduire les capitalistes à privilégier la rente aux investissements productifs. Enfin, la décennie 1970 est également celle des deux chocs pétroliers (1973 et 1979) qui auront un impact non négligeable sur le renchérissement de la vie en Europe. Dans ce contexte de stagnation économique et d'inflation galopante, le chômage explose – en Belgique, il va tripler durant la décennie. L'époque est aussi caractérisée par l'arrivée au pouvoir de gouvernements de droite, parfois qualifiés de « néolibéraux ». En Belgique, entre 1981 et 1987, les gouvernements Martens vont mener des politiques d'austérité visant à assainir les finances publiques et, surtout, à protéger les détenteurs de capitaux<sup>1</sup>. Avec cette modification du rapport capital/travail, c'est la conception même des politiques économiques qui change. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'État en Europe intervenait directement sur les structures industrielles afin d'assurer la croissance économique. Il est désormais le garant de la compétitivité du territoire. À partir des années 1980, l'État doit faire en sorte de conserver ou d'attirer les investisseurs privés à partir d'incitations salariales ou fiscales.

Cette obsession de la compétitivité appliquée à l'État ne repose sur aucune définition scientifique : « en général, on utilise deux critères centraux pour

les compagnies. Une entreprise qui voit ses marchés se réduire aura du mal à dégager des marges bénéficiaires. Si cela perdure, elle devra sans doute mettre la clé sous la porte. En revanche, pour un État, que signifie cette obsession compétitive ? Certes, un pays qui importe davantage verra des sorties d'argent qu'il devra sans doute compenser par des arrivées de capitaux extérieurs. Or, ceux-ci voudront être rémunérés par des dividendes, des intérêts, des rentes, qui sortiront du territoire les années suivantes. Cela dégradera plus encore la balance des paiements. Mais cela signifie-t-il pour autant qu'il faille rechercher, comme c'est le cas en Allemagne et comme on essaie de l'imposer partout en Europe, d'avoir des excédents commerciaux de plus en plus importants. Exporter veut dire produire davantage qu'on ne consomme. C'est donc un frein à la satisfaction des besoins de sa propre population qu'on préconise et cela rapporte surtout aux dirigeants et actionnaires des firmes exportatrices »<sup>2</sup>.

Alors que le partage des gains de productivité était au centre des discussions entre les interlocuteurs sociaux jusqu'à la fin des années 1970, la quantité d'emplois devient le cœur des négociations professionnelles, souvent au détriment des salaires et des conditions de travail. Le coût du travail s'impose pour désigner les revenus tirés du travail et la flexibilité devient une monnaie d'échange contre les investissements. Pourtant, malgré 40 ans de politiques d'emploi « compétitives », le taux de chômage n'a quasiment pas reculé.

Qu'importe, une pression plus grande sera exercée sur les personnes hors emplois. Dans le

*La délégation américaine était menée par Harry Dexter White, la britannique par l'économiste John Maynard Keynes. Ce sommet a reconfiguré le système monétaire international jusqu'en 1971. Selon les accords, toutes les devises étaient échangeables en dollars à taux fixe. Seul le dollar était convertible en or au taux fixe de 35 dollars l'once. Et un organisme est créé pour aider les pays qui ont des problèmes avec leur balance des paiements : le Fonds monétaire international (FMI).*

1. Voir à ce sujet : R. Savage, *Histoire inédite de l'économie belge*, Couleur livres/Gresea, 2008.

2. H. Houben, *La compétitivité, Késako ?*, 2014, article disponible à l'adresse : <http://gresea.be/La-competitivite-kesako>

Gresea Échos n°76 de décembre 2013, Daniel Richard revient sur les différentes réformes du chômage : accélération de la dégressivité des allocations, limitation des allocations dans le temps, surveillance des chômeurs, accès aux allocations plus compliqué pour les jeunes...<sup>1</sup>. À l'époque, l'exclusion pure et simple n'était encore qu'un projet... cette mesure entrera en vigueur en Belgique en 2015<sup>2</sup> !

Précariser les chômeurs ne crée évidemment pas d'emplois, mais représente bien un levier pour faire pression sur les salaires. La compétitivité contre l'emploi et, surtout, contre les chômeurs !

## La technologie : une sortie du salariat par le bas ?

À l'heure actuelle, il est difficile d'aborder l'emploi sans questionner les dernières évolutions technologiques, et particulièrement la numérisation. Certains y voient même la fin de l'emploi ou du travail<sup>3</sup>. Cette « révolution technologique » rendue possible par des innovations récentes (les smartphones, les algorithmes et l'internet à haut débit) prend pourtant racine au cœur du 20<sup>e</sup> siècle. Les 18 et 19 mai 1995, le Gresea organisait en collaboration avec l'Observatoire Social Européen un colloque sur les « autoroutes de l'information »<sup>4</sup>. Cette expression prononcée « pour la première fois par Al Gore renvoie aux grands projets autoroutiers des années 1950 et vise à intégrer dans un même réseau de transmission les principaux outils de communication [de l'époque] que sont le téléphone, la télévision et l'ordinateur »<sup>5</sup>. Déjà à l'époque, les analystes se laissaient facilement aller à la démesure. Certains y voyaient la voie toute tracée vers le « village global ». D'autres, comme aujourd'hui, annonçaient sans ménagement la fin du travail ou l'explosion du chômage. À l'heure d'écrire ces lignes, cette intégration par des réseaux de fibres optiques des différents moyens de communication est réalisée. L'emploi n'a pas disparu et la hausse du chômage si souvent annoncée n'est pas advenue. Par

1. *Emploi, chômage : les deux faces d'un même marché*, Gresea Échos n°76 de décembre 2013, disponible à l'adresse : [http://www.gresea.be/IMG/pdf/ge76\\_chomage.pdf](http://www.gresea.be/IMG/pdf/ge76_chomage.pdf).

2. À noter que cette mesure provoqua la naissance, en Belgique, d'une association de chômeurs.euses engagé.e.s du nom de Riposte.CTE qui prône une réduction collective du temps d'emploi. Voir <https://riposte-cte.org/pour-une-reduction-collective-du-temps-demploi-rcte/>

3. B. Bauraind, *Numérisation de l'économie et déterminisme technologique*, 2018, article disponible à l'adresse : <http://www.gresea.be/Numerisation-de-l-economie-et-determinisme-technologique>

4. *Les autoroutes de l'information. Pour une large concertation sociale. Actes du colloque organisé par le Gresea et l'OSE, mai 1995.*

5. B. Lahouel, *Les autoroutes de l'information : d'où ça vient ?*, Gresea Échos n°6, septembre 1995.

contre, certaines craintes quant aux conséquences économiques et sociales de la monopolisation de ces technologies par quelques grandes firmes semblent se vérifier. Ainsi, dès 1995, Brahim Lahouel s'inquiétait de la privatisation du transfert de données sur l'Internet. À l'époque, il était l'apanage d'un oligopole composé des firmes américaines MCI, ANS et Sprint<sup>6</sup>. Passée la bulle technologique de 2001 et au fil des fusions-acquisitions, d'autres multinationales des télécommunications vont s'imposer. Aujourd'hui, Google, Facebook ou Apple ont pris le relais.

Outre ce monopole privé sur l'information et sa circulation, l'usage de ces technologies permet une nouvelle offensive sur l'emploi. Les plateformes numériques remettent en cause le salariat et les droits des travailleurs : « qu'ils s'agissent des plateformes de livraison (Uber ou Deliveroo) ou des plateformes de freelancers (Up work, Amazon Mechanical Turk ou ListMinut en Belgique), ces entreprises partagent une « hyper exploitation salariale ». Celle-ci est tout d'abord la conséquence d'une remise en question partielle de la relation salariale. Ces entreprises refusent le statut d'employeur en s'érigeant en simple intermédiaire entre une demande et une offre de travail. Les plateformes décident pourtant de qui travaille, comment et dans quelles conditions. Le vide juridique actuel et l'encouragement de nombreux États pour faciliter des régimes juridiques allant dans le sens de la déréglementation de la norme sociale d'emploi leur permettent de disqualifier, par l'évitement de leur responsabilité d'employeur, les mécanismes de négociation collective et les luttes sociales. Sans patron identifiable contre qui lutter, les luttes sociales peuvent sembler inefficaces ; et sans patron avec qui négocier, la concertation sociale est rendue impossible...

Les plateformes permettent également un processus de déprofessionnalisation et de remise en cause de la qualification. Là se situe sans doute l'enjeu principal de cette évolution de l'entreprise pour les travailleurs. Sur Upwork ou ListMinut, nul besoin d'être plombier ou électricien pour exercer ce métier, c'est au consommateur de certifier le travail ! Certains évangélistes du numérique y voient une « libération du travail ». Dans les faits, laissez au consommateur le soin d'évaluer le travail renforce la détermination des salaires par le marché. Ce qui est un formidable levier pour faire pression à la baisse sur les salaires, bien plus qu'un gage de libération du travail...»<sup>7</sup>.

6. B. Lahouel, *Internet : circulez pour bien voir !*, Gresea Échos, n°7, décembre 1995.

7. B. Bauraind, *idem*.

Devant cette « banlieue » du salariat qui s'étend, une question est revenue à plusieurs reprises sur la table de réunion du Gresea : l'emploi est-il encore le bon levier pour conquérir des droits ?

## Faut-il en finir avec l'emploi ?

Aujourd'hui, face à ce travail nu, ces emplois « sans droits » ne permettent plus ni de vivre décemment ni de financer suffisamment les mécanismes de protection sociale. Le monde progressiste européen se trouve sur la défensive. Ainsi, d'aucuns voudraient contester la centralité du travail en proposant des formes de revenus universels détachées de l'emploi<sup>1</sup>. D'aucuns voudraient partager l'emploi existant en favorisant une flexibilité « choisie »<sup>2</sup>. Si ces propositions ont le mérite d'ouvrir grand le débat sur la crise du travail et de l'emploi, elles ne remettent aucunement en cause les racines du problème : les caractéristiques actuelles du régime d'accumulation capitaliste. Le travail y est de plus en plus réduit à n'être qu'une simple variable d'ajustement des revenus du propriétaire.

Devant ce capitalisme redevenu « sauvage » en Europe<sup>3</sup>, l'heure est aux luttes sociales. Vingt-trois ans après le colloque sur les autoroutes de l'information, le Gresea et l'Altersummit ont participé en octobre dernier à la mise en marche d'un mouvement social européen contre les plateformes de livraison grâce à la fondation de la Fédération Transnationale des Coursiers<sup>4</sup>... Quel que soit le siècle, quel que soit le niveau technologique, la lutte des travailleurs et des travailleuses pour leurs droits continue ! Quel que soit l'endroit du monde, quel que soit l'emploi ou le métier, le travail et la nature sont les seules sources de richesse. Il faut toujours partir de là !

1. Anne Dufresne et Cédric Leterme, *Le revenu universel. Origines et histoires*, 2018, article disponible à l'adresse : <http://www.gresea.be/Le-revenu-universel>

2. Anne Dufresne et Bruno Bauraind, *De la Belgique à l'Allemagne, que reste-t-il de la réduction collective de travail*, 2018. Article disponible à l'adresse : <http://www.gresea.be/De-la-Belgique-a-l-Allemagne-que-reste-t-il-de-la-reduction-collective-du-temps>

3. *Il l'a toujours été dans d'autres régions du monde.*

4. Sebastian Franco et Anne Dufresne ont co-organisé la première Assemblée Générale des coursiers : <http://www.altersummit.eu/accueil/article/assemblee-transnationale-des-coursiers>. Voir à ce sujet A. Dufresne, *Coursiers de tous les pays, unissez-vous !*, décembre 2018, <http://www.gresea.be/Coursiers-de-tous-les-pays-unissez-vous>.